



1517 : Dieu a visité son peuple !

*Articles dans « Amitiés luthériennes »
de Jean Thiébaud Haessig*

TABLE DES MATIÈRES

1. Les 3 sola de notre salut	page 3
2. Serf arbitre ? Libre arbitre ?	page 5
3. Conscience et sola scriptura	page 7
4. Certitude du salut	page 9
5. Assujetti à personne...Soumis à tous	page 12
6. Le sacerdoce universel	page 15
7. La foi baptismale	page 18
8. La foi eucharistique	page 21
9. Les bonnes œuvres	page 24
10. Les deux « mains » de Dieu	page 26
11. Simul justus et peccator	page 29
12. Le choral	page 31
13. Le mariage	page 34
14. La Loi et l'Évangile	page 37
15. Soli Deo Gloria	page 40



1517 : Dieu a visité son peuple !

Les 3 sola de notre salut

À l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017), nous allons faire paraître cette série d'articles à propos des points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par le professeur de théologie Martin Luther (1483-1546) et ses compagnons réformateurs.

Non, il n'y a pas de faute de grammaire dans le titre. C'est un pluriel latin (pas de s). Au cœur de la redécouverte du message central de l'Évangile, se trouvent ces trois vérités fondamentales, essentielles, époustouflantes qu'à l'époque on a rendu en latin par trois expressions.

Vous les avez peut-être déjà rencontrées dans des vitraux ou sur les frontons de certaines églises :

sola gratia
par la grâce seule

sola fide
par la foi seule

solo Christo
par Christ seul

Il ne s'agit pas là de formules magiques mais de vérités renversantes qui décrivent notre relation avec Dieu, une réalité dont la redécouverte a ébranlé l'Église médiévale au cours de la Renaissance. Une vérité qui a arraché l'Église « des ténèbres » de la culpabilité pour la placer dans « l'étonnante lumière » de la grâce et du pardon du Christ (1P 2.9).

La grande question de l'époque était : « Comment puis-je obtenir de Dieu qu'il me soit favorable, qu'il soit réconcilié avec moi ? »

Question vitale s'il en fût, question dont dépend notre existence.

La réponse qu'on donnait au seuil du Moyen âge et de la Renaissance était terrible et dépri-

mante : il faut se mériter cette faveur ; il faut expier ses fautes pour apaiser la colère de Dieu ; il faut être parfait pour que Dieu soit apaisé envers les pécheurs que nous sommes.

Et voilà qu'en étudiant l'Écriture sainte, Luther tombe sur le passage : « *Le juste vivra par sa foi* » (Ha 2.4), passage repris par l'apôtre Paul en Rm 1.16.

Pas n'importe quelle foi, mais celle qu'on place en Jésus-Christ et non pas dans sa valeur, sa dignité, sa moralité, ses œuvres ou ses souffrances personnelles.

Cette vérité a été approfondie par des passages bibliques tels que les suivants :

« *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, et ils sont gratuitement déclarés justes par sa grâce, par le moyen de la libération qui est en Jésus-Christ.* » (Rm 3.23-24)



Le salut est un cadeau de Dieu



Le salut ne s'achète ni se mérite

« Nous étions, par notre condition même, destinés à la colère [de Dieu]. Mais Dieu est riche en compassion [...] Il a montré l'infinie richesse de sa grâce par la bonté qu'il a manifestée envers nous en Jésus-Christ. En effet, c'est par grâce que vous êtes sauvés par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres, afin que personne ne puisse se vanter. » (Ep 2.3-9)

Sola Gratia : par la grâce seule

Au centre de cette Bonne Nouvelle - l'Évangile - se trouve donc la certitude que si nous sommes sauvés, c'est parce que c'est un don immérité de la grâce de Dieu, une faveur imméritée de sa part.

Ce qui est incroyable, c'est que, bien que pécheurs méritant par nature la colère de Dieu, de façon inattendue et imméritée il nous enveloppe de son amour.

Sola Fide : par la foi seule

Cette faveur imméritée, Dieu l'accorde à ceux qui placent leur foi en ce que Jésus a fait pour nous sauver.

Certes, cette foi ou confiance en Jésus-Christ nous pousse à mener une vie pour lui plaire, mais cette vie chrétienne est le

fruit de notre foi, elle n'est pas la cause de notre salut.

Ce point distingue la foi chrétienne de toutes les autres religions.

Celles-ci demandent qu'on accomplisse certaines œuvres ou qu'on passe par certaines épreuves pour se mettre en règle avec leur dieu.



La foi chrétienne se fonde sur ce que Jésus a fait pour nous mettre en règle avec Dieu.

Solo Christo : par Christ seul

La seule base de notre salut, le seul fondement qui nous apporte l'assurance d'être en règle avec Dieu et d'être sauvés, c'est :

- la vie sainte et juste que Jésus a menée à notre place - « Beau-

coup seront rendus justes par l'obéissance d'un seul. » (Rm 5.19),

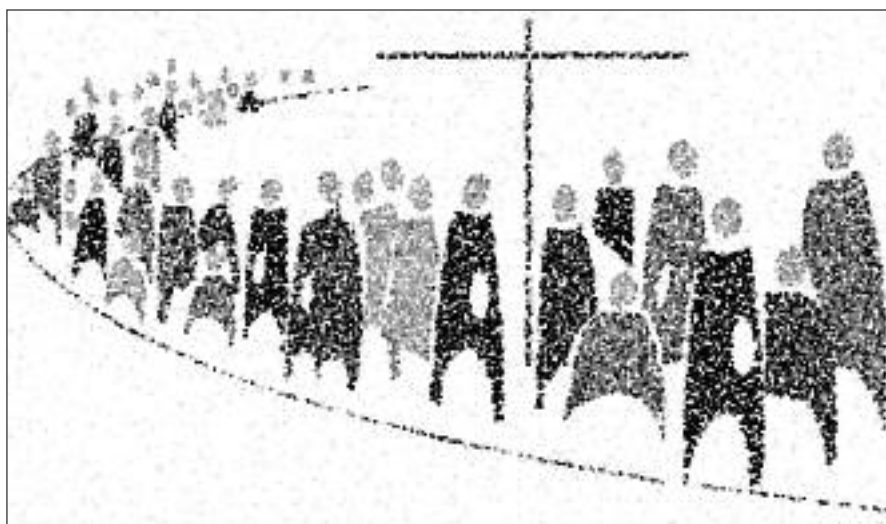
- les souffrances et la mort innocentes qu'il a endurées pour expier nos péchés à notre place - « *Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier.* » (1Jn 2.2)
- et la victoire éclatante sur la mort et l'enfer par sa glorieuse résurrection - « *Notre Seigneur Jésus-Christ a réduit la mort à l'impuissance et a mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile.* » (2Tm 1.10).

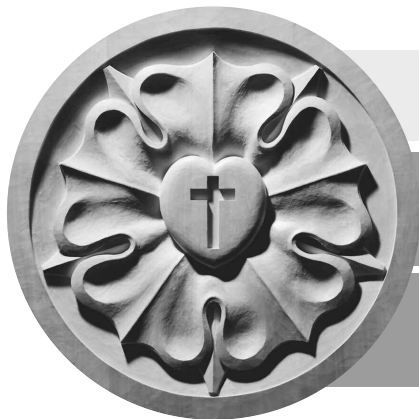
Sola gratia, sola fide, solo Christo : il n'y a pas d'autre voie pour être en règle avec Dieu. « *Il n'y a de salut en aucun autre [que Jésus], car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.* » (Ac 4.12)

Jésus l'a dit lui-même : « *Nul ne vient au Père que par moi.* » (Jn 14.6)

Ne cherchez pas ailleurs. Celui qui le dit est le mieux placé pour le savoir ; il est aussi celui qui vous aime le plus, ce qu'il a amplement montré en payant de sa vie pour vous.

J.T.H.





1517 : Dieu a visité son peuple !

SERF arbitre ?

LIBRE arbitre ?

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.



Erasme de Rotterdam

- 1 -

Un peu d'histoire

Au début, le célèbre humaniste Erasme de Rotterdam (1467-1536) suivait, de loin il est vrai, la Réformation luthérienne avec intérêt, mais cela n'allait, malheureusement, pas durer. La raison jouait chez lui un rôle si important qu'il ne pouvait pas suivre l'apôtre Paul, comme Luther le faisait avec foi.

Nous touchons là un des points névralgiques de l'Évangile.

L'homme incroyant peut-il librement se décider pour Dieu (**libre arbitre**) ou ses propres facultés le maintiennent-elles servilement dans l'hostilité à Dieu (**serf arbitre**) ? L'homme incroyant peut-il librement se décider pour Dieu,

ou Dieu doit-il le convaincre par l'Évangile ?

Comme devant la Diète de Worms (1521), où Luther avait opposé à l'Empereur et aux dignitaires de l'Empire et de l'Église de Rome que sa conscience était liée aux paroles de l'Écriture sainte, là aussi il fit confiance à la révélation divine plutôt qu'à la raison humaine.

En 1524, Érasme attaque Martin Luther dans son *De libero arbitrio* ("Essais sur le libre arbitre"). Luther répond en 1526 par le *De servo arbitrio*. (Essai sur la volonté asservie). Ce sera l'un de ses ouvrages majeurs.

Le sujet sera, par la suite, traité par les Confessions luthériennes (Confession d'Augsbourg II et XVIII, Apologie II et XVIII, les 2 Catéchismes de Luther [3^e Art du Credo], Formule de Concorde I et II).

La « Formule de Concorde » (1577) délimite bien la problématique : « Les seules questions qui se posent ici sont les suivantes : Quelle est la capacité de l'intelligence et de la volonté de l'homme non régénéré ? [...] Que peut-il faire par ses propres forces, celles qui lui restent après la chute ? »

Pour ne pas se perdre dans des débats hors sujet, elle cite Luther qui déclare : « Dans les affaires extérieures de ce monde, relatives à la nourriture et aux besoins du corps, l'homme est avisé, ingénieux et entreprenant. »

Sans Dieu pas de vie !

La question du serf ou du libre arbitre ne concerne que la conversion, **le passage de la mort spirituelle (l'incrédulité) à la vie spirituelle (foi en Jésus-Christ)**, et non pas les décisions que nous sommes amenés à prendre et les choix que nous sommes amenés à faire dans la vie de tous les jours.

- 2 -

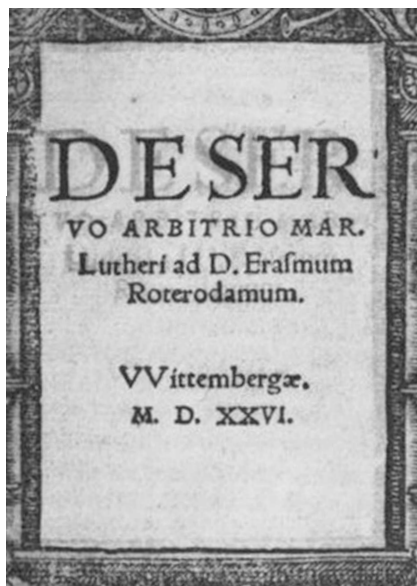
Que nous dit Dieu dans la Bible ?

L'homme incroyant est spirituellement mort et incapable de se décider lui-même pour Dieu.

Quand la Bible parle de mort spirituelle, elle ne veut pas dire que les incroyants n'ont pas d'aspirations spirituelles. Au contraire (Ac 17.22), dans leur désarroi ils se forgent des faux dieux, de fausses croyances, de faux systèmes philosophiques pour combler leur aspiration spirituelle.

Ils ne sont pas moins spirituellement morts pour autant : il leur manque la vie de la foi en Jésus-Christ.

Aux chrétiens d'Ephèse, Paul dit qu'avant leur conversion à Jésus-Christ, ils étaient « morts » (Ep 2.1).



Ouvrage de Luther sur le serf arbitre

Et aux chrétiens de Rome il dit que, par le péché originel, « la mort a atteint tous les hommes » (Rm 5.12), mais eux, qui placent leur foi en Jésus-Christ, sont « des morts revenus à la vie » (Rm 6.13)

Les morts spirituels ne peuvent pas eux-mêmes s'éveiller à la vie spirituelle de la foi en Christ, pas plus que les morts physiques ne peuvent provoquer leur résurrection corporelle.

C'est bien là le sens du mot « mort ». L'incapacité de l'homme spirituellement mort (l'incroyant) à décider de se tourner vers Dieu dans la foi est énoncée ainsi : « La nature humaine [...] ne se soumet pas à la loi de Dieu et elle n'en est même pas capable. » (Rm 8.7)

Dieu seul peut convertir à Jésus-Christ, c.à.d. réveiller un mort spirituel à la vie spirituelle.

Seul Dieu peut intervenir sur la mort - qu'elle soit corporelle ou spirituelle - pour donner vie.

Aux chrétiens de Corinthe, Paul le dit ainsi : « Personne ne peut dire : "Jésus est le Seigneur !" si ce n'est par le Saint-Esprit. » (1Co 12.3)

Nous confessons cela ainsi avec le « Petit Catéchisme de Luther » : « Je crois que je ne puis, par ma

raison et mes propres forces, croire en Jésus-Christ, mon Seigneur, ni aller à lui. Mais c'est le Saint-Esprit qui m'a appelé par l'Évangile, éclairé de ses dons, sanctifié et maintenu dans la vraie foi. »

Et avec la « Formule de Concorde » : « La nouvelle naissance et la transformation interne du cœur et de l'esprit sont exclusivement l'œuvre du Saint-Esprit. C'est lui qui donne l'intelligence et ouvre le cœur afin que l'homme comprenne l'Écriture et soit attentif à la Parole du Seigneur, comme il est écrit :

« Il leur ouvrit l'intelligence afin qu'ils comprennent les Écritures » (Lc 24.45) ;

« Lydie écoutait et le Seigneur a ouvert son cœur pour qu'elle soit attentive à ce que disait Paul. » (Ac 16.14) ;

« C'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire. » (Ph 2.13) et « donne la repentance » (Ac 5.31 ; 2Tm 2.25)



« Il opère la foi, selon les paroles de l'apôtre : « Dieu vous a fait la grâce de croire en lui » (Ph 2.29 ; « c'est un don de Dieu » (Ep 2.8). « L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé » (Jn 6.29)

Personne ne peut venir à la foi en Christ, « si le Père ne l'attire » (Jn 6.44).

Il le fait par les moyens de grâce, l'Évangile, « puissance de Dieu pour le salut ».

Cette action régénératrice, l'œuvre de notre conversion ou

le réveil à la vie de la foi en Jésus-Christ, Dieu la mène à travers les moyens de grâce, l'Évangile sous forme de Parole ou de sacrements.

« Il nous a appelés par l'Évangile » (2Th 2.14), cet « Évangile, puissance de Dieu pour le salut de tout homme qui croit » (Rm 1.16 ; voir aussi Es 55.11).

Cette action régénératrice, Dieu peut aussi l'exercer à travers le Baptême (Tt 3.5-7 ; 1P 3.21).

Que penser alors des passages où Dieu ordonne de se convertir ! ?

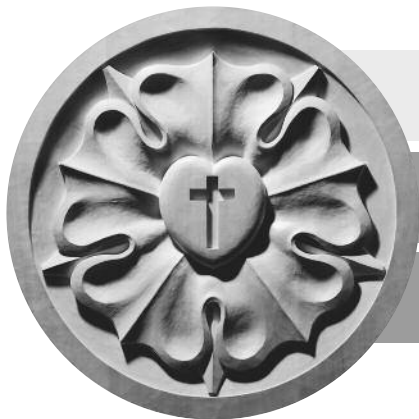
Dans la Bible, nous rencontrons bien des appels à la conversion, des appels à se tourner avec foi vers le Dieu compatissant, vers Jésus-Christ, son Fils, notre Sauveur. Ainsi Pierre demande à ses auditeurs : « Convertissez-vous pour que vos péchés soient effacés ! » (Ac 3.19)

Cela ne veut-il pas dire que Dieu attend une décision, une réponse de ceux à qui il s'adresse ? C'est ce qu'on pourrait penser en oubliant ce qui a été dit plus haut.

Comment Jésus a-t-il ressuscité Lazare ? Il a lancé d'une voix forte vers la tombe : « Lazare, sors ! » (Jn 11.43). Lazare avait-il la faculté de prendre une décision ? Bien sûr que non. Il était mort, et bien mort, « depuis quatre jours dans le tombeau » (Jn 11.17).

Mais de même que la voix toute-puissante de Dieu a su créer le monde à partir de rien, ou que la voix toute-puissante du Fils de Dieu a su produire la résurrection de Lazare, de même « l'Évangile, puissance de Dieu » (Rm 1.16) provoque ce qu'elle ordonne, la résurrection spirituelle des incroyants, la conversion à la foi en Jésus-Christ.

J.T.H.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Conscience et *sola scriptura*

(la conscience liée par la seule Écriture Sainte)

500^{ème} anniversaire de la
Réforme (1517-2017)

Série d'articles
sur les points forts de
l'enseignement biblique
remis en lumière par la
Réformation luthérienne.

- 1 -

Un peu d'histoire

L'événement est bien connu, tant son importance a fait date non seulement dans l'histoire de l'Église mais dans l'histoire européenne tout court : cité à Worms devant la Diète (la plus haute assemblée) de l'Empire romain germanique et sommé, en présence de l'Empereur Charles Quint, de reconnaître qu'il avait répandu des erreurs dans ses ouvrages et de se rétracter, Martin Luther, vicaire de district des couvents augustins de Misnie et de Thuringe et professeur de théologie à l'Université de Wittenberg, répondit courageusement : « A moins que je ne sois convaincu par le témoignage de l'Écriture ou par des raisons évidentes [...], je suis lié par les textes bibliques que j'ai apportés ; **ma conscience est prisonnière de la Parole de Dieu.** Révoquer quoi que ce soit, je ne le puis, je ne le veux. Car agir contre sa conscience, ce n'est ni sans danger, ni honnête. Que Dieu me soit en aide ! Amen. »

Courageusement, car d'autres, avant lui (Jan Hus par exemple), dans des circonstances analogues, avaient terminé sur le bûcher.

N'a-t-il pas osé affirmer : « Je ne crois ni à l'infaillibilité du pape ni à celle des conciles seuls : il est manifeste qu'ils se sont souvent trompés et contredits. »

Luther rappelait un principe :

- 2 -

La conscience du chrétien est liée par l'Écriture Sainte

Ce principe, il ne l'a pas inventé ; il l'a appris chez Paul, voire chez Jésus lui-même.

En matière de foi et de vie chrétienne les seules source et norme sont données par Dieu lui-même là où il s'adresse à nous : dans la Bible.

Se reposer avec foi sur la Parole de ce Dieu d'amour, même là où notre nature humaine voudrait nous voir penser, parler et agir autrement, c'est faire confiance à « *la sagesse* » suprême de Dieu (1Co 1.25), c'est « *suivre le sentier* » éclairé par « *la lampe* » et « *la lumière* » de la Parole de Dieu (Ps 119.105), c'est « *écouter* » le Seigneur (Lc 10.16), c'est « *mettre en pratique tout ce que [Jésus] nous a prescrit* » (Mt 28.20), bref, c'est s'appuyer sur du solide.

« *Garder sa Parole* », c'est aussi montrer au Seigneur que nous l'aimons pour tout ce que nous lui devons (Jn 14.23).

Nous en tenir à sa Parole, à toute sa Parole, rien qu'à sa Parole – pour reprendre une formulation en usage ailleurs – c'est ce que Dieu attend de nous : « *Vous n'ajouterez ni n'enlèverez rien à ce que je vous prescris.* » (Dt 4.2)



Luther à Worms (cathédrale, Berlin)

- 3 -

Aller contre sa conscience liée par l'Écriture Sainte est dangereux

Les considérations de cure d'âme ne sont jamais loin, chez Luther. Il n'est pas un théologien qui plane dans les théories sans lien avec le vécu. C'est d'ailleurs son vécu, ses problèmes de conscience, qui l'ont poussé dans la voie de la Réformation de l'Église.

Il sait : « *Que servira-t-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ?* » (Mt 16.26)

Dans la situation périlleuse dans laquelle il se trouve à Worms en ces journées d'avril 1521, il connaissait aussi cette parole de son Seigneur : « *Ne redoutez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme* » (Mt 10.28)

Et s'il parle du danger d'agir contre sa conscience liée à l'Écriture sainte, c'est qu'il connaît aussi la suite de cette parole de son Sauveur : « *Redoutez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps en enfer.* » (Mt 10.28)

Non seulement il ne « pouvait » pas, n'avait pas le droit de tourner le dos à la Parole de Dieu, il ne le « voulait » pas non plus, car ainsi il aurait perdu tout le bénéfice de l'œuvre salutaire de son Seigneur.

Cela aurait aussi été un « danger » pour ceux qui l'écoutaient et le lisaient. Comme professeur de théologie et ministre de la Parole il devait les conduire dans la vérité. Paul écrit à son collaborateur Timothée : « *Veille sur toi-même et sur ton enseignement. Mets-y de la persévérance, car en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même ainsi que ceux qui t'écoutent.* » (1Tm 4.16)

C'est que si un ministre de la Parole s'écarte de la vérité, il entraîne à la dérive ceux qui lui sont confiés ; il se met lui-même en péril et ceux qu'il entraîne avec lui.



Non, quels que soient les dangers, les pressions, les menaces, Luther sait que son salut est du côté de son Sauveur et de sa Parole. C'est à eux que sa conscience est liée. C'est ce qui le guidera contre vents et marées.

- 4 -

Sola Scriptura, l'Écriture seule source et norme

Le danger qu'on court aussi en ne liant pas sa conscience à la Parole de Dieu, c'est de la faire dépendre de l'opinion dominante et changeante, des positions subjectives diverses des uns et des autres, de la peur ou des espoirs du moment, voire de ses expériences personnelles mouvantes - et d'ailler ainsi à la dérive.

Peu après, Luther écrit : « Dieu veut qu'avec une conscience apaisée nous soyons sûrs de son approbation. Cela n'est pas possible si notre conscience dépend de notre bon gré, mais seulement si elle se fonde sur la Parole de Dieu » (*Commentaire du Deutéronome*, 1525, dans W2 III/1470)

A Worms, en ce 18 avril 1520, Luther n'a plus qu'une chose de solide, de sûre, de certaine : la Parole de son Dieu. Il sait : « Si

Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » (Rm 8.31) Etre en accord avec Dieu et sa Parole lui donne bonne conscience et courage pour rendre témoignage à son Seigneur au risque de sa vie.

Il se sent lié et approuvé par Dieu dans Sa Parole et le montre inlassablement autant dans les débats (par exemple sur la Cène) que dans ses écrits (par exemple dans le « Petit Catéchisme » avec son leitmotiv « Où cela est-il écrit ? »).

Cela a donné la devise « *Sola scriptura* », « la Parole seule », exposée ainsi dans les « *Confessions Luthériennes* » : « Les livres prophétiques et apostoliques de l'Ancien et du Nouveau Testament constituent la seule règle ou norme selon laquelle toutes les doctrines et tous les docteurs doivent être appréciés et jugés. » (FC, Ep., 1ère partie)

Il s'agit maintenant pour chacun de nous d'aiguiser notre conscience en croissant dans la connaissance (1Co 8.10). Plus notre connaissance des saintes vérités sera grande et plus notre conscience sera éclairée et apaisée dans les choix que nous serons amenés à faire à la lumière de la Parole de Dieu.

J.T.H.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Certitude du salut

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.



L'ignorance

- 1 - Un peu d'histoire

Comment être certain de mon salut ? Question poignante et existentielle s'il en est. Comment savoir si je me trouve dans cet état bienheureux de la communion avec le Sauveur du monde et Vainqueur de la mort ?

La question est vieille comme le monde. C'est déjà elle qui, dans ses jeunes années, a torturé le professeur d'Université Martin Luther au début du 16^{ème} siècle.

Lui se la posait sous cette forme : « Comment puis-je obtenir que Dieu me fasse grâce ? » Comment puis-je être dans une relation apaisée avec Dieu ?

C'est ce questionnement qui a été à l'origine de ce grand bouleversement dans l'Église au 16^{ème} siècle : le mouvement réformateur autour de Luther.

En fait, c'est la lutte intérieure entre ces deux pôles : le doute et la certitude, thème éminemment réformateur.

Suis-je « enfant » et « héritier, héritier de Dieu et cohéritier de Christ » (Rm 8.17) ou non ? Ne pas savoir, c'est comme se trouver entre les griffes de ce que Luther appelle « le monstre de l'incertitude » (Martin Luther) ⁽¹⁾.

- 2 - Dieu n'est pas un dieu de l'ignorance et du doute

Or, Dieu n'est pas un « monstre ». Dans son Évangile, il ne dit pas : « P'têt ben qu'oui ; p'têt ben qu'non. » Ce ne serait pas de l'Évangile, une Bonne Nouvelle, mais un message terrifiant, anxiogène, dévastateur.

« Dieu est amour » (1Jn 4.8). Il ne joue pas avec nous.

Je peux être certain de mon salut et ne suis pas condamné à avancer dans le brouillard. « Il faut que nous rendions grâce à Dieu d'avoir été affranchis de ce

monstre de l'incertitude. » (Martin Luther).

Et qui me sort de l'incertitude ? - Le Saint-Esprit. Paul écrit : « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » (Rm 8.16)

Le Saint-Esprit convainc de cela tous ceux qui croient que « Dieu a donné son propre Fils pour nous tous » (Rm 8.32).

Incroyable, mais vrai ! Le Maître de l'univers, contrairement à ce que nous avons mérité, s'est sacrifié « pour nous tous », nous, les pécheurs, pour nous arracher à notre perdition ! ... Incroyable, mais vrai !

Cela, le Saint-Esprit nous l'atteste sans cesse dans la Bible.



Le doute

- 3 - Satan sème le doute et l'ignorance

Si tu cherches la certitude en toi, tu seras déçu. Nous sommes - et toi pas moins que le reste de l'hu-

manité - bien imparfaits, même coupables de péché devant Dieu. Cet état est propre à semer le trouble en nous.

Et Satan, « *le père du mensonge* » (Jn 8.44), cherche à le semer, ce trouble. C'est lui « le monstre » qui veut nous faire douter. Il a réussi à faire douter Adam et Eve de la bonté de Dieu. Et depuis, il a réussi à faire douter plein de monde, même des Églises, de la bonté de Dieu telle qu'il nous la révèle dans l'Évangile.

Ainsi il a réussi à plonger plein de gens dans l'incertitude, il a réussi à les remplir de ce doute qui ronge de l'intérieur en les invitant à rechercher la certitude du salut en eux-mêmes, dans leur propre mérite, dans leurs œuvres.

Or, même si, aux yeux des hommes, nous avons quelque mérite, aux yeux de Dieu cela n'est de loin pas suffisant, car pour cela nous devrions être « *parfaits comme notre Père céleste est parfait* » (Mt 5.48). Ce n'est donc pas en nous-mêmes que nous trouverons la certitude d'être en règle avec Dieu.

- 4 - Notre certitude se fonde sur Jésus-Christ

Le Saint-Esprit a un tout autre langage dans la Bible. Son message est vraiment un message de certitudes. Car ces certitudes prennent exclusivement appui sur du sûr et certain, sur « *le rocher de notre salut* » (Ps 89,27 ; 1Co 10.4), sur Jésus-Christ et sur l'œuvre qu'il a accomplie pour nous.

Lui est un appui sûr, car sans péché : sa vie sainte a été portée à notre crédit ; son expiation de nos péchés a été parfaite et a amené le Père à considérer notre dette comme payée.

Cette procédure pour nous tirer d'embarras porte d'ailleurs la marque de la divinité. Cela va à l'encontre de tout ce qu'affirment et enseignent les autres religions ou mythologies, ces fantaisies inventées pas des hommes.

Un Dieu qui se sacrifie lui-même pour nous, sans que nous l'ayons mérité, pour nous permettre de

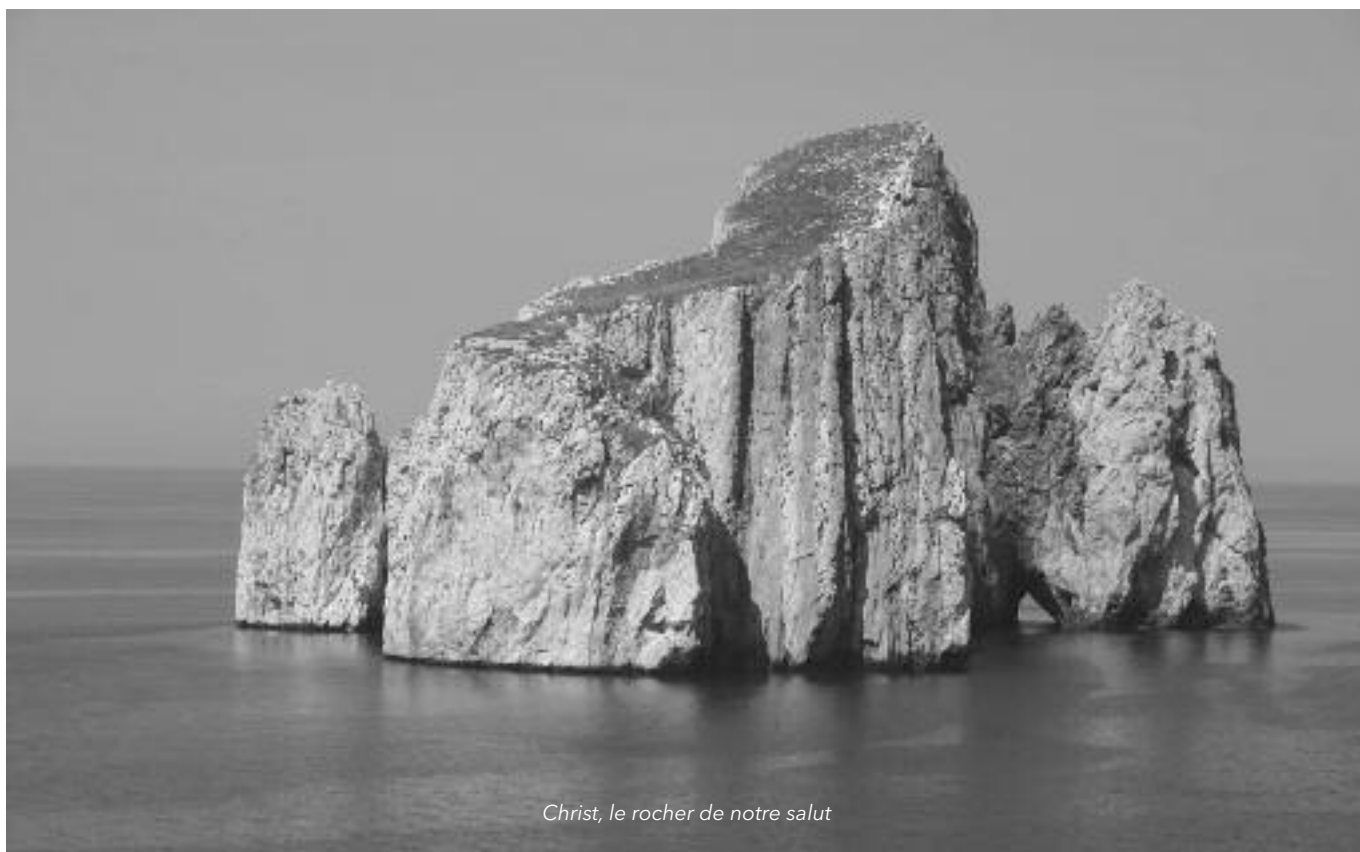
vivre dans sa communion éternelle - la conception d'un Dieu avec un tel comportement n'est jamais « *montée au cœur de l'homme* » (1Co 2.9), jamais un homme n'aurait pu l'imaginer, jamais aucun n'en a eu l'idée. Seul l'Évangile le fait : c'est là la marque de son origine et de sa nature divines.

C'est auprès du Christ que le Saint-Esprit veut nous amener, car ce n'est qu'auprès du Christ que nous trouverons l'assurance de notre salut.

Jésus a fait le nécessaire. Fais-lui confiance et alors, dans l'Évangile, « *l'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu* » (Rm 8.16).

- 5 - Nos épreuves mettent notre certitude à... l'épreuve

Oui, mais ... quand je vois les difficultés que je rencontre encore



Christ, le rocher de notre salut

dans ma vie, dans ma santé, dans mes études, dans mon travail, dans mes relations avec les autres, cela ne me montre-t-il pas que Dieu ne me traite pas comme un Dieu réconcilié ?

Ça c'est exactement le genre de question que le diable fait naître en nous. Il veut de nouveau nous détourner de Jésus et nous focaliser sur notre vécu.

Ne vous laissez pas ainsi berner par Satan. Les grands hommes de foi aussi bien de l'Ancien que du Nouveau Testament ont tous connu des temps d'épreuve et de souffrances.

Noé, Moïse, David, Pierre, Paul et les autres apôtres ont tous passé par de profondes épreuves, si ce n'est la persécution, voire le martyre.

« C'est à travers beaucoup de difficultés qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu, » nous rappelle Paul (Ac 14.22)

Cela n'indique pas que nous ne sommes pas « enfants » et « héritiers de Dieu ». Bien au contraire. Jésus nous a prévenus. Il s'agit aussi de lui faire confiance et de le suivre là où il faut porter sa croix.

Plongeons-nous quotidiennement dans l'Évangile de grâce et de paix du Christ : là le Saint-Esprit nous éclairera et nous assu-

meta que « [rien] ne peut nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ » (Rm 8.39).

« En Jésus-Christ » notre salut a un solide fondement. Et « personne ne peut poser un autre fondement » (1 Co 3.11).

Appuyez-vous sur lui par la foi. En lui vous trouverez la certitude du salut. Grâce à lui vous pourrez surmonter les doutes. Avec son aide, nous pourrions aussi tenir bon dans la souffrance et l'épreuve, « afin de prendre aussi part à sa gloire. » (Rm 8.17)

- 6 - Jésus renverse les doutes

Cette certitude du salut, c'est la Réformation luthérienne de l'Église qui l'a redécouverte, car elle a remis Jésus-Christ, et lui seul, au centre de la foi. Elle a redécouvert qu'il était la seule source du salut, une source pleine, entière et amplement suffisante, un Sauveur plein de grâce, un Sauveur qui a tout fait pour que nous puissions être sûrs de notre salut.

« Il faut que nous rendions grâces à Dieu d'avoir été affranchis de ce monstre de l'incertitude et de pouvoir à présent croire fermement [...].

« Et voici ce qui fonde [tout] en nous : l'Évangile ordonne que nous ne regardions pas au bien que nous faisons et à notre perfection, mais à Dieu lui-même, qui fait les promesses, au Christ médiateur lui-même. [...]

« Car c'est à Dieu que je m'attache, lui qui ne peut mentir, car il dit : "Voici, je livre mon Fils à la mort pour que, par son sang, il te rachète du péché et de la mort." « Ici, je ne puis douter, à moins de vouloir nier Dieu en tout point. Et voilà pourquoi notre théologie [notre enseignement] est certaine :

« elle nous arrache à nous-mêmes et nous établit hors de nous, pour que nous ne prenions pas appui sur nos forces, sur notre conscience, nos sens, notre personne, nos œuvres, mais que nous prenions appui sur ce qui est au-dehors de nous : la promesse et la vérité de Dieu, qui ne peuvent tromper. » (Martin Luther)

J.T.H.



Martin Luther annonçant l'Évangile du salut en Christ
(Lucas Cranach, Wittenberg, Église principale.)

(1) Toutes les citations de Martin Luther, dans cet article, sont tirées de son « Commentaire de l'Épître aux Galates » (Œuvres, Tome XVI)



1517 : Dieu a visité son peuple !

Assujetti à personne...

Soumis à tous...

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.



Le pape Léon X (1475-1521)



Karl von Miltitz (1490-1529)

- 1 - Un peu d'histoire

Après avoir déclaré 41 propositions de Luther comme hérétiques, Rome promulgue le 15 juin 1520 la Bulle « *Exsurge domine* » qui menace Luther d'excommunication s'il ne se rétracte pas dans les deux mois.

En octobre 1520, Luther a une dernière entrevue avec le légat pontifical Karl von Miltitz pour apaiser les esprits. Le même mois il envoie une lettre au pape Léon X ainsi que, toujours en latin, « **Le Traité de la Liberté Chrétienne** » (« *De libertate christiana* » ; en allemand : « *Traité de la Liberté du Chrétien* »)¹. C'est le troisième des grands écrits réformateurs de l'année.

(Toutes les citations qui suivront sont tirées de ce traité.)

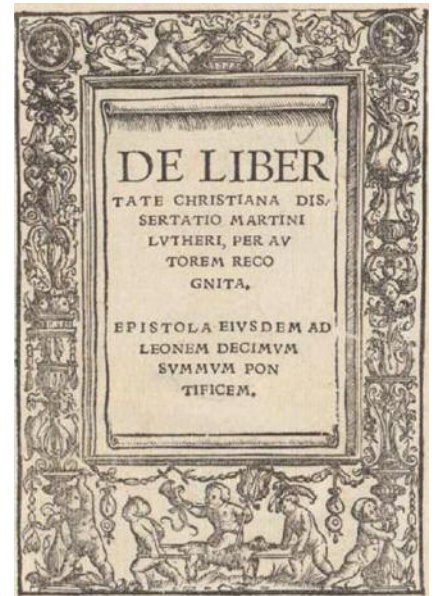
- 2 - Les deux propositions

Ce traité, Luther l'articule autour de deux thèses :

1. « Le chrétien est l'homme le plus libre ; maître de toutes choses, il n'est assujetti à personne. »
2. « L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs ; il est assujetti à tous. »

Luther fonde ces deux propositions apparemment contradic-

toires sur deux passages des épîtres de Paul : « *Bien que libre vis-à-vis de tous, je me suis fait l'esclave de tous* » (1Co 9.19) et « *Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres.* » (Rm 13.8)



De la liberté du chrétien. Dissertation de Martin Luther, revue par l'auteur - Son épître à Léon X, pontife suprême.

Cette apparente contradiction se résout si l'on considère que « la nature de l'homme est double : elle est spirituelle et corporelle » : d'une part « **l'homme spirituel** ou **intérieur** ou **nouveau** », d'autre part « **l'homme charnel** ou **extérieur** ou **ancien** ». « Ces deux hommes se combattent dans la même personne. » (p. 276)

(Dans la suite, l'article laissera surtout parler Luther lui-même, tant son style est expressif.)

¹ Martin Luther, Œuvres, Tome II, éd. Labor & Fides, p. 267-274 et 275-306

Jean 8:32



**Vous connaîtrez la vérité,
et la vérité vous rendra libres.**

- 3 -

L'homme intérieur

L'homme intérieur « peut se passer de tout, à l'exception de la Parole de Dieu, [...] l'Évangile de Christ ».

Et « c'est dans la foi seule que consiste l'usage salutaire et efficace de la Parole. » (p. 277)

« Si l'âme a cette Parole, elle est riche, elle ne manque de rien : c'est la Parole de vie, de vérité, de lumière, de paix, de justice, de salut, de joie, de liberté, de sagesse, de force, de grâce, de gloire et de tout bien, au-delà de toute mesure. »

« Une foi droite en Christ est donc un trésor incomparable qui porte en soi **la plénitude du salut** et qui sauve de tout mal. » (p. 279)

« Pour l'homme chrétien, sa foi suffit à tout. [...] il est assurément **libre à l'égard de la loi.** » (p. 280)

« Voici donc cette liberté chrétienne [...] : elle ne nous abandonne ni à l'oisiveté ni au mal mais, grâce à elle, personne n'a besoin de la loi ou des œuvres pour parvenir à la justice et au salut. » (p. 281)

« L'office propre de la foi est encore d'honorer celui à qui l'on croit », de « le tenir pour véridique et juste ». (p. 281)

« Une troisième grâce incomparable qui appartient à **la foi** : elle **unit l'âme à Christ.** » « Ainsi, tout ce que Christ possède, l'âme croyante peut s'en prévaloir et s'en glorifier comme de son bien

propre. » « Christ, l'époux, [...] la rachète de tous ses maux, il la pare de tous ses biens. » « Elle possède en Christ la justice [...] qu'elle peut opposer en toute assurance à la mort et à l'enfer. » (p. 282-283)

« **Nous tous qui croyons en Christ, nous sommes rois et prêtres en lui.** »

« **Toutes choses** lui [au chrétien] **sont** soumises et **contraintes de servir à son salut.** » « Cette puissance est spirituelle [...] au sein des tribulations. » « Telle est la puissance inestimable, telle est la liberté des chrétiens. » (p. 285)

« Avec le sacerdoce, la dignité nous est donnée de nous présenter devant Dieu, de prier pour les autres et de nous instruire mutuellement des choses de Dieu. » (p. 285)

« Qui pourra donc jamais comprendre la grandeur de la condition chrétienne ? » (p. 286)

« On enseigne la liberté chrétienne que nous tenons de lui. [...] Tous les chrétiens sont rois et prêtres. [...] **Nous sommes maîtres de toutes choses en lui** » et « tout ce que nous faisons est agréable à Dieu, » (p. 287), car recouvert de la justice de Jésus (1P 2.5).

- 4 -

L'homme extérieur

Nous ne sommes pas qu'êtres intérieurs, nous avons aussi un corps avec ses besoins, des prochains dans la société et dans l'Église. « Dans cette vie mortelle et ter-

restre, il faut que le chrétien gouverne son propre corps et qu'il fréquente ses pareils. C'est là que commencent les œuvres. » (p. 288)

Dans nos relations avec eux, nous devons **calquer notre comportement sur celui de notre Seigneur et Sauveur** (Ph 2.5ss) (p. 295-296).

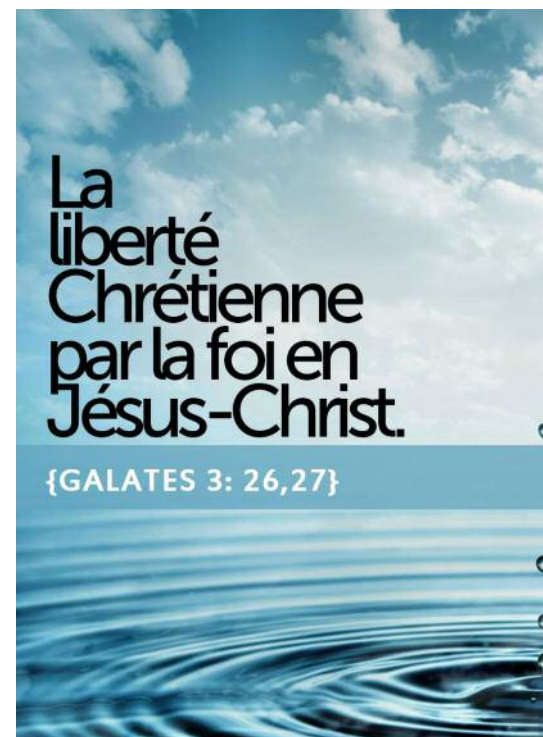
Cela nous le faisons librement, parce que Jésus nous a libérés de la colère de Dieu et de la damnation éternelle et nous a libérés pour l'éternité. Nous ne menons pas une vie d'amour pour Dieu et le prochain pour monnayer ou mériter quelque chose auprès de Dieu - nous avons déjà tout par la foi en Jésus ! Nous le faisons « sans autre intention que de plaire à Dieu » (p. 290).

« **Si le Père céleste nous a secourus gratuitement en Christ, nous devons, nous aussi, corps et œuvres, aider gratuitement notre prochain.** » (p. 297)

Nous sommes « dans la joie et dans le bonheur à cause de Christ. [...]

Une seule chose [nous] reste à faire : **servir Dieu, joyeusement, gratuitement, dans la liberté de l'amour.** » (p. 289)

Notre comportement et nos actes sont agréables à Dieu non par eux-mêmes, mais parce qu'en Jésus Dieu nous a déclarés justes et bons.





Luther renvoie ici à cette parole du Christ : « *Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits ni un mauvais arbre porter de bons fruits.* » (Mt 7.18) Ainsi Dieu ne peut considérer comme bon que ce qui vient d'un croyant que Dieu a déclaré bon. Ce ne sont pas les œuvres qui font que quelqu'un est bon, mais la foi. Pour Dieu, l'œuvre d'une personne est « bonne si elle a été faite dans la foi, mauvaise si c'est dans l'incrédulité. » (p. 291) « *Sans la foi il est impossible d'être agréable à Dieu.* » (Hé 11.6)

Aux yeux de Dieu, « il n'y a que la foi qui rend l'homme bon et que l'incrédulité qui le rend mauvais. » (p. 292)

Les croyants sont « pleins de solli-



citude et de diligence réciproques, [...] la foi est agissante par amour ; ici, **dans l'amour, la foi se manifeste par les œuvres qui sont celles du service le plus libre qui soit.** » (p. 295)

Luther désigne plusieurs fois le comportement du chrétien à l'égard des autres : « **être un Christ pour mon prochain** » (p. 296, 297), ce qui consiste à « faire ce qui me paraîtra nécessaire, avantageux et salutaire pour mon prochain. »

- 5 - Mais attention !

Luther s'en prend à quelques vues outrancières et dénuées d'amour.

« La foi en Christ ne nous affranchit pas des œuvres, mais de l'opinion que l'on en a. » « Il n'est pas permis de les mépriser ni de les négliger. » (p. 302)

Mais « si on impose les œuvres comme nécessaires, on abolit la liberté en même temps que la foi. [...] Elles ne sont plus libres et elles font ainsi outrage à la grâce de Dieu. » (p. 293)

« Garde-toi d'user de la liberté [que la foi te donne] devant les faibles. En revanche, use de ta liberté au mépris des tyrans et des cérémonialistes obstinés. » (p. 303) En d'autres termes, comme l'a fait l'apôtre Paul, face aux faibles dans la foi sois conciliant pour ne pas les scandaliser tant qu'ils n'ont pas été instruits (1Co 8.13), mais face à ceux qui veulent imposer des com-

portements ou rites comme nécessaires au salut, résiste avec fermeté (Ga 2.11).

« **Comme Christ s'est offert à moi, je me donnerai pour être, de quelque manière, un Christ pour mon prochain.** »
Martin Luther

« **Les cérémonies** n'ont pas d'autre place dans la vie chrétienne que n'en ont pour les charpentiers et pour les artisans en général les aménagements préparatoires pour leurs édifications et leurs travaux. [...] On ne dédaigne pas ces derniers [les travaux préparatoires], on en fait le plus grand cas, au contraire ; ce que l'on méprise, c'est l'opinion qui verrait là l'ouvrage définitif lui-même. Ce ne sont ni les cérémonies ni les œuvres que nous méprisons, [...] mais l'opinion qui fait de ces œuvres la véritable justice. » (p. 305)

- 6 - Libre de tout et pour tous

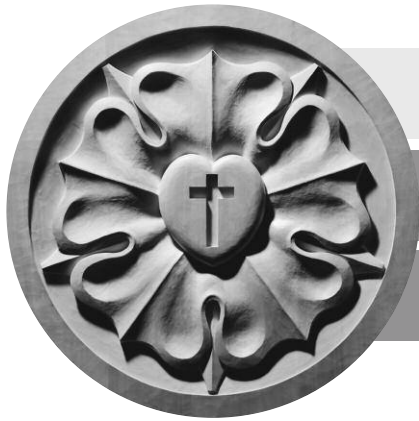
Peut-être peut-on résumer notre sujet ainsi : Libre de tout et pour tous.

Ou, comme le dit Luther : « **Le chrétien** ne vit pas en lui-même [...]. Il **vit en Christ par la foi, en son prochain par l'amour.** Par la foi, il est enlevé au-dessus de lui-même en Dieu ; par l'amour, il est abaissé au-dessous de lui-même en son prochain. » (p. 301)

« **Les richesses et la gloire de la vie chrétienne ? Elle peut tout et elle possède tout, elle ne manque de rien. Elle est maître du péché, de la mort et de l'enfer et, tout en même temps, la servante complaisante et utile de tous.** » (p. 297)

En ce 500^{ème} jubilé de la Réformation, rien ne serait plus enrichissant pour bien saisir la différence et la relation entre la Loi de Dieu et son Evangile que d'étudier ce traité de Luther en paroisse.

J.T.H.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Le sacerdoce universel

Tous « prêtres royaux » !

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

- 1 -

Un peu d'histoire

Dans l'Église catholique romaine, le peuple des croyants n'avait d'autre droit que d'obéir au clergé soumis au pouvoir du pape. Non seulement toute réforme, mais même toute initiative et tout esprit de responsabilité était étouffé à partir du haut de la pyramide.

Est-il étonnant que dans les trois grands écrits réformateurs de 1520 (Œuvres de Luther, Labor & Fides, Tome II, Genève 1966) Luther aborde cette problématique ?

C'est dans le premier - « *A la Noblesse chrétienne de la nation allemande* » (août 1520) - que Luther utilise pour la première fois le terme « sacerdoce universel » pour parler des croyants en tant que « prêtres royaux » (1P2.9).

En octobre de la même année, il déplore dans « *De la captivité babylonienne de l'Église* » que le clergé romain ait confisqué les droits inhérents aux « prêtres royaux » que sont tous les croyants.

Il remet cela en novembre dans son traité « *De la liberté chrétienne* » adressé personnellement au pape Léon X (voir « *Amitiés Luthériennes* » n° 95).

L'année suivante (1521), il développe cette vérité biblique dans un traité adressé en mars 1521 à **Hieronymus Emser** (1478-1527, secrétaire et chapelain du Duc de Saxe Georges le Barbu), pour réfuter ses erreurs.

- 2 -

Fondement biblique du sacerdoce universel

Si l'expression « sacerdoce universel » ne se trouve pas telle quelle dans la Bible, la vérité qu'elle exprime s'y trouve clairement. La chrétienté a d'ailleurs souvent forgé des mots pour désigner une vérité biblique, par exemple Trinité ou sacrement.

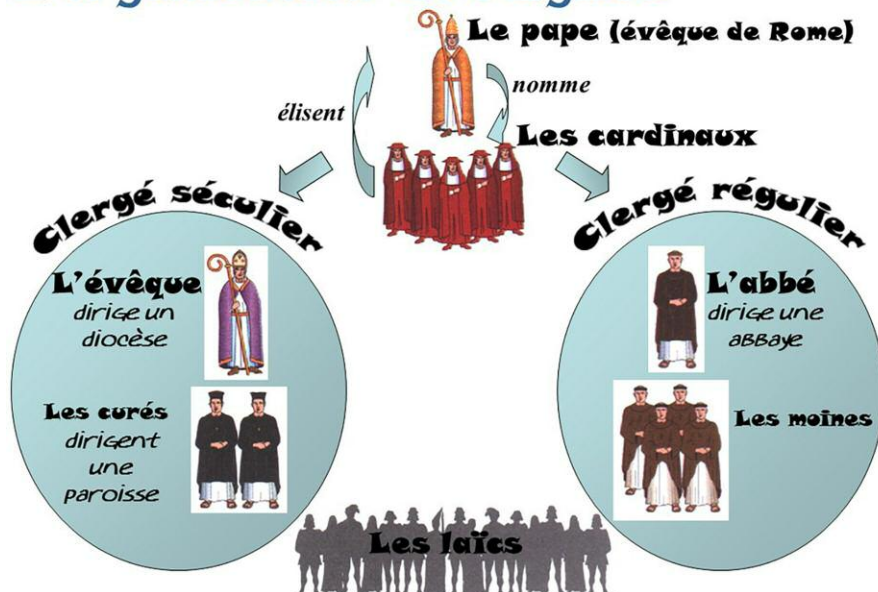
« Sacerdoce universel » signifie que tous les chrétiens (universel) sont prêtres (sacerdoce = prêtrise).

Cette vérité est développée aussi bien par Pierre que par Paul. Les deux s'adressent non pas au seul clergé mais à tous les croyants quand ils écrivent :

« Vous êtes un peuple élu, des prêtres royaux [mot-à-mot : « un sacerdoce royal », NBS], une nation sainte, un peuple racheté afin de proclamer les louanges de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » (1P 2.9)

« Vous-mêmes, en tant que pierres vivantes, laissez-vous édifier pour former une maison spirituelle, un groupe de prêtres saints [mot-à-mot : « un saint sacerdoce », NBS], afin d'offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ. » (2P 2.5)

L'organisation de l'Église





Voilà pour Pierre. Quant à Paul, il écrit en parlant de tous les croyants : « *Je vous encourage, frères et sœurs, par les compassions de Dieu, à offrir votre corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu. Ce sera de votre part un culte raisonnable.* » (Rm 12.1)

La responsabilité de tous les croyants est magnifiée par l'adjectif « **royal** » : « *vous êtes un sacerdoce royal* ».

Sans doute ce terme met-il d'abord en valeur l'**honneur inouï** qu'est celui des croyants. Mais cela

dépeint aussi une responsabilité, une tâche, **une fonction**.

Unis au Roi céleste Jésus-Christ, ils « *règnent dans la vie par Jésus-Christ* » (Rm 5.17). Certes, là encore, ce règne n'est que spirituel, mais bien réel en tant que « *lumière du monde* » et « *sel de la terre* » (Mt 5.13-16), aussi au moyen de leurs prières (Jc 5.16).

Il est vrai que notre fonction royale ne s'épanouira pleinement que dans la félicité éternelle : « *Si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui* » dans l'éternité (1Co 2.12).

**- 3 -
Les grandes vérités
du sacerdoce universel**

Première constatation.

Ce sacerdoce appartient à tous les croyants, à tout le « **peuple racheté** » (1P 2.5), à toute la « **nation sainte** », c'est-à-dire à tous ceux que le Saint-Esprit à « **appelés des ténèbres** », hors du monde incroyant, et mis à part comme « **maison spirituelle** » éclairée par « **la merveilleuse lumière** » de l'Évangile du Christ.

Quant aux **sacrifices ou offrandes** que les croyants apportent à Dieu, c'est **une vie consacrée**, pas passive et irresponsable (comme si le clergé était seul responsable) mais **active** (« *comme des pierres vivantes* ») de témoignage (une vie qui « *annonce* » le Christ) et de prière (« *offrandes spirituelles* »).

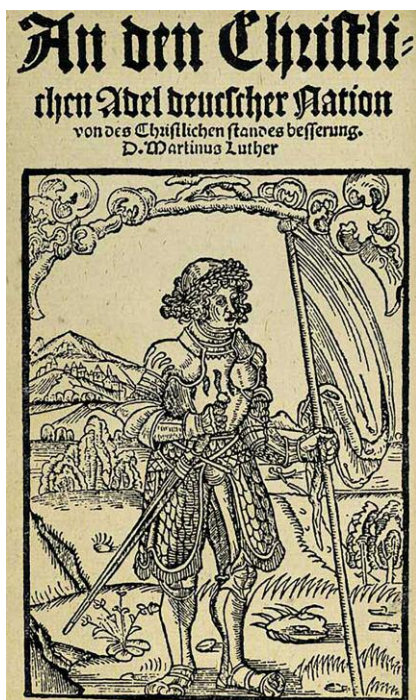
**- 4 -
Luther
et le sacerdoce universel**

Il regrette d'abord qu'« on ait inventé que le pape, les évêques, les prêtres, les gens des monastères seraient appelés état spirituel, les princes, les seigneurs, les artisans, les paysans l'état séculier [...] Tous les chrétiens appartiennent vraiment à l'état spirituel : il n'existe entre eux aucune différence, si ce n'est celle de la fonction (1Co 12.12ss) [...] Nous



sommes de la même manière Chrétiens, car ce sont le baptême, l'Évangile et la foi qui seuls forment l'état spirituel et le peuple chrétien (Ep 4.5). »

Il cite aussi, Ap 5.9-10 où il est dit indistinctement de tous ceux que Christ « a rachetés pour Dieu par son sang » : « Tu as fait d'eux des rois et des prêtres pour Dieu. » Conclusion : Les chrétiens ont une consécration supérieure à celle du clergé. (W² X,270-271¹)



« A la Noblesse chrétienne de la nation allemande » (août 1520)

Dans son traité contre Emser, Luther s'en prend à l'enseignement catholique romain qui réserve le titre et les responsabilités de « prêtres royaux » aux seuls représentants de la hiérarchie cléricale.

« L'Écriture fait de nous tous pareillement des prêtres. Quant aux prêtres ecclésiastiques [le clergé, ndlr], qu'on sépare maintenant partout des laïcs et les appelle eux seuls des prêtres, l'Écriture les appelle ministère, ser-

viteurs, dispensateurs, évêques, presbytres, mais nulle part sacerdoce ni spirituels. » (W² XVIII, 1282)

« Sous la loi et le règne du pape on en est arrivé à priver la paroisse des précieux termes généraux d'église, de prêtre et de spirituel, pour les réserver au plus petit tas qu'on appelle maintenant spirituel² et état sacerdotal et on réduit les affaires de l'Église à leurs affaires, alors que nous tous qui croyons en Christ, nous sommes tous ensemble Église, spirituels, prêtres.

Quant à eux ils sont serviteurs, fonctionnaires, soignants, bergers, gardiens, surveillants, etc. » (W² XVIII, 128)

Avec le sacerdoce universel Luther ne voulait pas dire que le chrétien n'a pas besoin du ministère pastoral (administrateur de la Parole et des sacrements), mais en tant que « prêtre royal » muni du « sacerdoce » universel, sa fonction de « prêtre royal » le mettait au service de son prochain par son engagement, son témoignage et la prière.

- 5 - Conséquences concrètes

« Aussi, en consacrant, l'évêque ne fait-il rien d'autre que si, au lieu de toute l'assemblée, il choisissait quelqu'un dans la foule de ceux qui possèdent tous un égal pouvoir et lui ordonnait d'exercer ce même pouvoir à la place des autres. » (W² X,271 ; L&F II,85)

« De là vient que chacun peut, en cas de nécessité, baptiser et absoudre, ce qui ne serait pas possible si nous n'étions pas tous prêtres. » (W² X,271 ; L&F II,85-86)

« Nous sommes tous prêtres [...] Comment n'aurions-nous donc pas aussi le pouvoir d'évaluer et de

juger le vrai et le faux dans le domaine de la foi ? Que devient la parole de Paul, 1Co 2.15 : « La personne spirituelle juge de tout et n'est elle-même jugée par personne » ? [...] »

« C'est pourquoi il convient que chaque chrétien fasse sienne la cause de la foi, qu'il comprenne la foi, la défende et condamne toutes les erreurs. » (W² X,278 ; L&F II,91)

6

Il est intéressant de relever dans sa réponse à Emser, la raison pour laquelle Luther est engagé dans l'œuvre de la Réforme :

« Comme je sais que mon enseignement n'est pas mien mais celui de Dieu, je ne laisserai personne y toucher sans réagir. Car il en va du salut de mon prochain et du mien, ainsi que de la louange et de l'honneur de Dieu » (W² XVIII, 1261).

J.T.H.



Martin Luther en 1520

¹ Dans Labor & Fides (II, 84-85) on a malheureusement traduit „geistlich” par ecclésiastique et „weltlich” par laïc. Même si Luther dit que le clergé est appelé à tort „geistlich”, il utilise ici la terminologie de 1P 2.5+9 : « spirituel ». Quant au terme « laïc », non seulement c'est ici un anachronisme, il ne rend pas non plus correctement le „weltlich”, de ce monde, « séculier ».

² En allemand on appelle les membres du clergé „die Geistlichen”, les spirituels, comme si 1P 2.5 n'appelait pas ainsi tous les croyants.

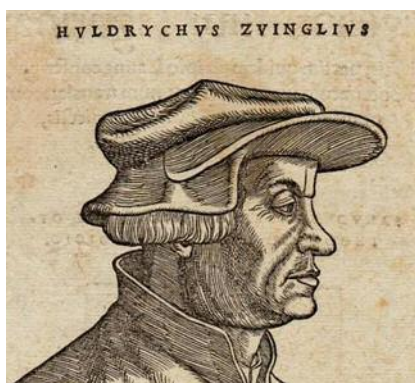


1517 : Dieu a visité son peuple !

La foi baptismale

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.



Ulrich Zwingli (1484-1531)

- 1 - Un peu d'histoire

La Réformation luthérienne est née du besoin et de la volonté de réformer l'Église de Rome et de la ramener sur le terrain de l'Évangile. Mais, avec le temps, il lui a aussi fallu préciser la vérité biblique face à des déviations dans ses rangs.

C'est ainsi que Ulrich Zwingli (1484-1531) à Berne - et à sa suite les protestants suisses - puis Jean Calvin (1509-1564) à Genève, ont adopté d'autres enseignements sur le Baptême, et par voie de conséquence se sont privés des grandes consolations que Dieu a déposées dans le Baptême.

Après un échange épistolaire infructueux entre Luther et les Suisses, le Landgrave Philippe de Hesse orga-

nisa une rencontre à Marburg du 1^{er} au 4 oct. 1529 entre Luther, Brenz, Osiander et Melanchthon d'une part, Zwingli et Oecolampade d'autre part. Y assistaient aussi les Strasbourgeois Bucer, Sturm et Hedio. A côté de la Cène on y a aussi débattu du Baptême.

Pour une fois, Luther n'a pas à défendre la vérité salutaire contre des déviations de Rome, même s'il lui arrive, par exemple dans son sermon de 1540 sur le sujet, de souligner le peu de cas que Rome fait du Baptême dans la vie de tous les jours au milieu des œuvres à faire prétendument pour son salut.

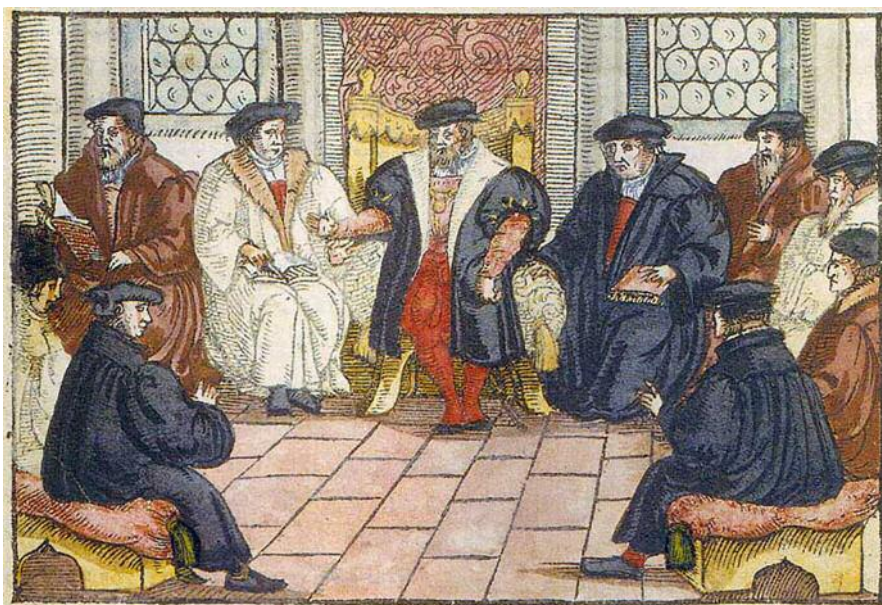
- 2 - Le Baptême, sa nature, ses bienfaits, son efficacité

On connaît généralement les textes du « *Petit Catéchisme* » (1529) de Luther sur le Baptême.

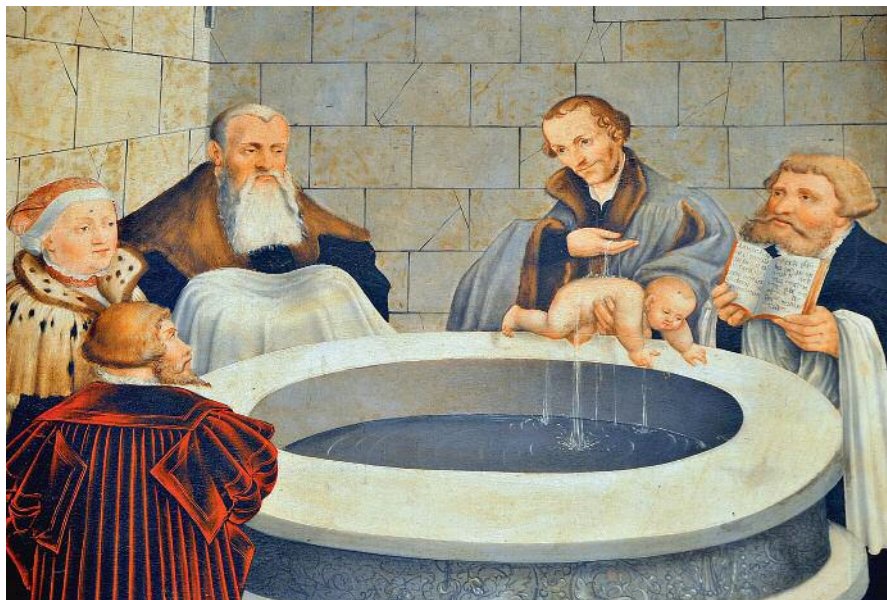
Mt 28.19 l'amène à dire : « Le Baptême n'est pas simplement de l'eau, mais l'eau comprise dans le commandement de Dieu et unie à sa Parole. »

Mc 16.16 lui fait écrire : « Le Baptême procure le pardon des péchés, il délivre de la mort et du diable et il offre le salut éternel à tous ceux qui croient, conformément aux paroles et aux promesses de Dieu. » D'autres passages bibliques vont dans le même sens, par ex. 1P 3.21 : « *Nous sommes sauvés par le Baptême.* »

Partant de Tt 3.5-7 il continue : « Ce n'est pas l'eau, bien sûr, qui réalise ces grandes choses, mais c'est la Parole de Dieu unie à l'eau, et la foi en cette Parole de Dieu comprise dans l'eau. Car sans la Parole de Dieu, cette eau est une eau ordinaire et non le Baptême, mais avec la Parole de Dieu c'est le Baptême, c'est-à-dire une eau riche en grâce et vivifiante, le bain de la nouvelle naissance dans le Saint-Esprit. »



Colloque de Marburg, 1529



Melanchthon baptise un enfant

(« *Petit Catéchisme* » de Martin Luther, éd. Le Luthérien, 2014)

Ces vérités, Luther les développe ailleurs, entre autre dans différents sermons.

- 3 -

La controverse avec les « anabaptistes »

Le problème peut être circonscrit à la question : Qui est agissant dans le Baptême ? Dieu ou le baptisé ?

Luther reproche aux anabaptistes : « Ils fondent le Baptême non sur l'ordre de Dieu, mais sur les humains, comme si la Parole unie à l'eau ne pouvait être en mesure d'en faire le Baptême qu'une fois que notre foi s'y est ajoutée ; comme si la Parole et l'œuvre de Dieu devait d'abord recevoir force et pouvoir de notre part. » (« *Sermon* », 6 janv. 1535 ; W² X,2064)

« Dans le Baptême, non seulement le péché nous est remis, mais encore nous recevons la certitude que Dieu y prend plaisir, qu'avec Christ et le Saint-Esprit il veut être présent lorsque celui-ci est administré, et qu'il veut être lui-même celui qui baptise ; quoique cette magnifique révélation de la majesté divine ne se produise pas visiblement comme elle s'est alors produite sur les bords du Jourdain » lors du Baptême de Jésus. (« *Sermon sur Mt 3.13-17* », 2 avr. 1540 ; Œuvres VII, p. 303-304)

- 4 -

Dans le Baptême Dieu s'allie pour la vie

« Dans le vénérable sacrement du Baptême Dieu s'allie et s'unit à toi dans une consolante alliance de grâce. » (« *Sermon* », 1519, W² X, 2117)

« Le Baptême ne signifie pas seulement que Dieu y adopte pour le temps de l'enfance, mais pour toute la vie. » (« *Instruction pour les visites pastorales* », 1529 ; W² X,1651)

Nous avons été richement comblés dans le Baptême. Nous devons « tenir le Baptême en honneur et le glorifier, comme notre trésor le plus haut et le plus précieux. » (« *Sermon* », 2 av. 1540, Œuvres IX)

« Une fois que nous avons reçu le Baptême nous sommes accueillis et

comptés au nombre de ceux qui doivent être sauvés et avec lesquels Dieu contracte une alliance de grâce éternelle. »

C'est d'ailleurs une alliance extrêmement déséquilibrée : l'un donne (Dieu), l'autre reçoit (nous). Là aussi tout est grâce.

« Nous tombons et trébuchons encore après le Baptême ; mais cela ne le rend pas inutile. En effet, de même que la grâce demeure et règne éternellement, [...] ainsi en est-il du Baptême : tu ne peux pas en être tombé si loin et si bas que tu ne puisses y retourner et t'y agripper à nouveau. » (« *Sermon* », 6 janv. 1535 ; W² X,2107)

- 5 -

La vie de repentance du baptisé

« Le Baptême pousse et exhorte les adultes à la repentance, car le Baptême signifie repentance, contrition et regret. » (« *Instruction pour les visites pastorales* », 1529 ; W² X, 1651)

« Si nous voulons bénéficier de la glorieuse grâce [de Dieu], il faut aussi l'orner et l'estimer davantage qu'une belle pierre précieuse. Cette parure et cet ornement consistent, comme Paul le dit, Tt 2.10, à mener une vie "qui honore pleinement la doctrine". [...] »

« Aussi, efforçons-nous avec sérieux et zèle d'être trouvés parmi ceux qui parent et embellissent ce précieux trésor avec leur vie. » (« *Sermon* », 6 janv. 1535 ; W² X,2113)

« Le saint sacrement du Baptême est une chose si grande, si pleine



Les moyens de grâce : Baptême, Cène et Parole de Dieu

de grâce et de consolation, qu'il faut sérieusement veiller à remercier Dieu, à le louer et l'honorer de tout cœur, avec joie et sans cesse. » (« Sermon », 1519, W² X,2126)

- 6 -

Le Baptême, réconfort dans la vie... et la mort

Contrairement à ce qui se faisait avant, Luther insiste : il faut « présenter le Baptême aux chrétiens et le décrire avec forces images » « pour qu'ils ne sous-estiment pas leur Baptême » (« Sermon », 6 janv. 1535 ; W² X)

Le Baptême n'est pas un acte isolé d'à peine 5 minutes quelque part dans notre passé. « Tout cela s'est produit [...] pour la consolation et l'affermissement de notre foi. » (« Sermon », 2 av. 1540)

Von der Tauffe.

Christ unser Herr zum Jordan kam/ nach sei-
 Von S. Johans die Tauffe nam/ sein weis-
 nes Vatters willen/ Das wolt er
 raffen uns ein Bad/ zu waschen uns
 von Sünden/ Erseuffen auch den
 bittern Tod/ durch sein selbs Blut und
 Wunden/ Es golt ein neues Leben.

« Christ, le Seigneur, vint au Jourdain
 Recevoir le baptême
 Par Jean, d'eau et de l'Esprit saint,
 Sur l'ordre de Dieu même.
 Il fonda là le nouveau bain
 Qui lave les souillures,
 Et noie la mort et son venin
 Par son sang, ses blessures,
 Et donne vie nouvelle. »
 (Martin Luther, 1543 ; trad. Y. Kéler)

Avec le Baptême Dieu s'est lié à nous par des promesses, il a contracté une alliance avec nous pour la vie. « Lorsque quelqu'un est

baptisé [...], Dieu lui-même est présent ; [...] désormais il n'y a plus la colère, mais uniquement la grâce. » (ibid.)

« Le Baptême doit aussi éveiller la foi que les péchés de ceux qui s'en repentent sont lavés et pardonnés. » (« Instruction pour les visites pastorales », 1529 ; W² X,1651)

« Aussi n'y a-t-il pas de plus grande consolation sur terre que le Baptême par lequel nous entrons sous le régime de la grâce et de la miséricorde. » (« Sermon », 1519, W² X,2119)

« Aussi personne ne doit être effrayé, même s'il sent de mauvais désirs et attirances, ni perdre courage, même s'il chute ; mais qu'il pense à son Baptême et en retire joyeuse consolation de ce que Dieu s'y est unit à lui pour tuer son péché et ne pas le lui créditer pour le damner s'il n'y consent pas et n'y demeure pas. » (ibid)

« Si quelqu'un est tombé dans le péché, qu'il songe le plus fortement possible à son Baptême, comment Dieu s'y est allié à lui pour pardonner tous les péchés s'il veut les combattre jusqu'à sa mort. » (« Sermon », 1519, W² X,2121)

L'absolution, c'est comme si l'officiant disait : « Vois, Dieu vient de te pardonner ton péché comme il te l'a promis dans le Baptême : [...] tu retournes dans la nature et l'œuvre du Baptême. » (« Sermon », 1519, W² X,2122)

Et cela nous le devons à Jésus-Christ. Sans sa vie sainte et juste, sans son expiation de nos péchés, sans son salut, Dieu n'aurait rien à nous transmettre par le Baptême.

« L'apôtre lie ensemble et unit étroitement la mort et la résurrection de Christ et notre Baptême, pour qu'on ne considère pas [ce dernier] comme un simple signe - c'est là le blasphème des anabaptistes - mais qu'y est enfouie la puissance à la fois de la mort et de la résurrection du Christ. » (« Sermon sur Rm 6.3-11 » ; W² XII,763).

« Le bon Dieu - tant il a pour nous de sollicitude - nous a donné des signes extérieurs, visibles, auxquels nous devons attacher nos yeux et nos oreilles. » (« Sermon », 2 av. 1540)

Pour Luther l'alliance que Dieu a conclu avec le baptisé est d'une importance quotidienne, soit pour retourner avec repentance et foi auprès de ses promesses de grâce, soit pour s'adosser au divin Allié du Baptême pour tenir bon dans la détresse.

« Le saint sacrement du Baptême est une affaire si pleine de grandeur, de grâce et de consolation qu'il faut veiller avec sérieux de rendre à Dieu continuellement de tout cœur et avec joie grâces, louange et honneur. » (« Sermon », 1519, W² X,2125-2126)

J.T.H.



Cierge remis lors du Baptême
 et que l'on rallume
 à chaque anniversaire de Baptême
 pour célébrer
 l'alliance que Dieu y a conclu
 en unissant le baptisé au Christ,
 source de pardon
 et vainqueur pour l'éternité.



1517 : Dieu a visité son peuple !

La foi eucharistique

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

L'importance, même la place centrale, de la Saine Cène dans la piété de Luther se voit aux nombreux écrits qu'il y a consacrés, ainsi qu'à sa pratique personnelle de la Cène.

Des 43 chorals qu'il a composés, deux traitent de la Cène - « *Gloire et louange au Dieu secourable* » et « *Jésus-Christ, notre saint Sauveur, porta la colère du Créateur* » - et figurent parmi les 18 premiers chorals du réformateur édités en 1524.

Ses écrits sur la Cène, les plus notoires sont les suivants :

1523 : « *L'adoration du sacrement du saint corps de Christ* » ;

1523 : « *De l'ordre du culte* » ;

1523 : « *La forme de la messe et de la communion* » ;

1526 : « *Sermon sur le Sacrement* » ;

1526 : « *La messe en langue allemande et l'ordre du service divin* »

1527 : « *Que ces mots "Ceci est mon corps" restent fermement établis ; contre les illuminés* » ;

1528 : « *De la Cène du Christ ; Confession* » ;

1529 : « *Grand Catéchisme* », partie Cène ;

1529 : « *Petit Catéchisme* », partie Cène ;

1530 : « *Exhortation à [prendre le] Sacrement du corps et du sang du Seigneur* »

1544 : « *Brève Confession sur le Saint Sacrement* ».



« *Jésus-Christ, notre saint-Sauveur, porta la colère du Créateur* », 1524 (à partir d'un chant de Jan Hus)

Les écrits non liturgiques de 1526 à 1528 font partie de la controverse avec Ulrich Zwingli (1484-1531) à Zürich et Oecolampade (1482-1531) à Bâle, entre autres, qui niaient la présence réelle du corps et du sang du Christ « sous les espèces du pain et du vin ». Le Landgrave Philippe de Hesse a organisé une rencontre à Marburg du 1^{er} au 3 oct. 1529 entre Luther et les théologiens de Wittenberg d'une part, Zwingli et les Suisses d'autre part. Y participaient aussi les Strasbourgeois Martin Bucer et Caspard Hédion.

Malheureusement, Zwingli continua à maintenir que le corps de Christ ne pouvait être présent dans la Cène, ce qui empêcha un accord entre les diverses parties, même s'ils purent s'accorder sur 14 autres articles (Trinité, œuvre du Christ, péché originel, foi salutaire, œuvres bonnes, pénitence, baptême des nourrissons, autorité civile, etc.).



Ville et château de Marburg



Jésus instituant la Cène (Église Ev. Luth, Erlangen)

La place centrale de la Cène dans la piété de Luther se voit aussi à cette boutade : si on ne voulait garder que deux de ses œuvres après sa mort, ce devrait être son « *Petit Catéchisme* » et sa « *Brève Confession sur le Saint-Sacrement* ».

- 1 - Les textes du Nouveau Testament

À Zwingli qui transforme les paroles du Christ (Mt 26.26) en « Ceci signifie mon corps », Luther répond que « les mots qui suivent [« *qui est donné pour vous* »] éclairent les précédents » [« *ceci est mon corps* »]. (Œuvres VI, p. 26) Or c'est bien le vrai corps du Christ qui a été « *donné pour nous* » sur la croix, et pas un symbole ou image de son corps.

Il répond aussi à Oecolampade qui change les paroles du Christ en « Ceci est le signe de mon corps » :

« Christ nous dit : « *Ceci est mon corps qui est donné pour vous.* » [...] Ici nous entendons et croyons ceci

en mangeant ; c'est pourquoi le pardon des péchés, qui a pourtant été acquis sur la croix, nous est distribué là. » (*ibid.* ; p. 37)

« Lorsque, selon son institution et son ordre, nous disons dans la sainte cène : « *Ceci est mon corps* », c'est alors son corps, non pas à cause de notre affirmation [...], mais à cause de son ordre ; car il nous a commandé de parler et de faire ainsi et il a lié son ordre et son action à notre parole. » (*ibid.* p.31)

« Christ a placé toutes ces choses dans sa parole et non dans la sainteté des hommes, pour que nous puissions être sûrs de la parole et du sacrement. » (Œuvres, VI,34)

La présence réelle du corps et du sang « sous les espèces du pain et du vin » de la Cène (« *Petit Catéchisme* »), ne dépendent donc pas de la foi du communiant, mais de la parole et de l'ordre du Christ rappelés lors de la distribution.

Aussi, les impénitents et incroyants les reçoivent aussi. C'est ce qu'en mai 1536 les théologiens de Wit-

tenberg et d'Allemagne du sud (dont Strasbourg) ont appelé la « manducation des indignes » (« *Concorde de Wittenberg* »).

Indignes sont « les mauvais chrétiens » - ceux qui ne se repentent pas - « les incroyants » - ceux qui ne placent pas leur foi dans la dignité, les mérites et l'expiation du Christ (« *Articles de Smalkade* », III,6, texte latin), « celui qui ne croit pas en ces paroles ou qui en doute » (« *Petit Catéchisme* »).

Ceux-là reçoivent « *le corps et le sang du Seigneur* », mais en « *s'en rendant coupables envers lui* » et en s'attirant ainsi « *le jugement contre eux-mêmes* » (1 Co 11.27-29)

- 2 - L'apport de la Cène : réconfort et consolation, paix et joie, confirmation de l'espérance

Sans doute la défense de la présence réelle du corps et du sang du Christ dans la Cène occupe-t-elle la majeure partie dans les écrits de Luther et des Confessions Luthériennes sur la Cène. C'est que c'était la vérité divine la plus attaquée et qu'en dépendait le puits de réconfort qui en découle.

Là où il écrit pour le peuple (catéchisme, chorals, prières) on se rend compte que pour Luther l'essentiel, dans la Cène, ce sont les grandes bénédictions que la personne repentante et croyante en retire.

« A quoi sert cette action de manger et de boire ? - Ces mots nous l'indiquent : « *Donné et répandu pour vous en rémission des péchés* ». Ainsi, par ces paroles, le pardon des péchés, la vie et le salut nous sont donnés dans ce sacrement : car là où il y a pardon des péchés, il y a vie et salut. » (« *Petit Catéchisme* »)

Un premier fruit de la Cène, c'est le réconfort du pardon pour le malade spirituel qu'est le pécheur.

« Tu dois croire et ne pas douter / Que c'est une nourriture pour les malades / Dont le cœur ploie sous le péché / Et par la peur est tenaillé. » « Si tu le crois de tout

- 3 - L'usage de la Cène

En 1531, les luthériens déclaraient à l'Empereur Charles Quint et à la Diète d'Empire : « Chez nous, en effet, les messes [terme qu'on a continué à utiliser pour désigner le culte de sainte Cène] ont lieu chaque dimanche et aux autres jours de fête où le sacrement est offert à ceux qui veulent en user. » (« *Apologie de la Confession d'Augsbourg* », XXIV).

Déjà dans ses trois importants écrits liturgiques de 1523 et 1526, Luther ne concevait pas le culte principal du dimanche autrement qu'avec la célébration de la Cène.

Le réconfort et l'encouragement qu'on retire de cette « communion » exceptionnelle avec l'auteur de notre salut devaient être régulièrement proposés aux pécheurs repentants et croyants.

C'est aussi ce qu'il développe en 1530 dans son « *Exhortation à prendre le Sacrement du corps et du sang du Sauveur* » (W² X, 2170-2209), surtout dans sa seconde partie. Il y met en garde ceux qui n'ont pas faim et soif de la Cène en soulignant que plus on la reçoit et plus la foi et l'appréciation de ce repas grandissent (l'appétit vient en mangeant...).

Mais pour que la participation à la Cène ne soit pas un geste routinier, sans âme, Luther et les siens ont fait un grand effort pour instruire les communiants sur la nature, les bienfaits et l'usage salutaire de la Cène, particulièrement dans le « *Petit Catéchisme* ».

« Nous avons aussi grand soin d'instruire souvent les fidèles sur le saint Sacrement, sur le but dans lequel il a été institué, et sur la manière dont il faut en user, à savoir, pour réconforter les consciences troublée. » (« *Confession d'Augsbourg* », XXIV)

J.T.H.



Luther (1483-1546) et Jan Hus (1369-1415) distribuant la Cène

cœur / Et le confesses de ta bouche, / Alors tu es bien préparé / Et cet aliment désaltèrera ton âme. » (Choral „*Jesus Christus, unser Heiland, der von uns*“, strophes 5 et 9; 1533 ; trad. littérale JTH).

Un second fruit de la Cène c'est un regain de sanctification. Avoir été invité à sa Table par le Seigneur en personne, avoir goûté des mets aussi exceptionnels, avoir reçu ce par quoi le Seigneur nous a réconciliés avec Dieu, cela pousse à vouloir lui faire honneur par notre vie.

« Le fruit ne doit pas manquer : / Tu dois aimer ton prochain / Pour qu'il puisse profiter de toi / Comme Dieu l'a fait pour toi. » (*ibid.*, strophe 10)

Important, comme cela ressort des deux prières suivantes de Luther, c'est la dimension de la communion fraternelle qui découle de la communion intime avec le corps et le

sang du Christ (1Co 10.16-17).

« Ô bon Seigneur Dieu, toi qui dans ce merveilleux sacrement nous as aidés à nous souvenir de tes souffrances et à les annoncer, accorde-nous de pouvoir user ainsi du sacrement de ton corps et de ton sang de manière à ressentir journellement en nous et avec fruit ta délivrance ».

« Nous te rendons grâce, Seigneur Dieu tout-puissant, de nous avoir rassasiés par ce don salutaire, et nous prions ta miséricorde de laisser mûrir cela en nous en foi forte et en amour mutuel fervent [...] »

Ces deux prières comme les deux chants sont tous à la première personne du pluriel. La Cène est un repas communautaire où nous exprimons notre communion de foi et de culte, notre fraternité autour de notre Grand Frère Jésus-Christ.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Les bonnes œuvres

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

- 1 - Un peu d'histoire

Nous touchons, là, une fois de plus, au problème principal qui a déclenché le mouvement réformateur. Quel est le rôle de la foi, quel est celui de l'amour et de nos œuvres dans notre relation à Dieu ?

En soutenant que l'homme est pardonné et déclaré juste par Dieu s'il place sa foi en Christ et non pas dans ses œuvres, on a reproché à Luther de mépriser les œuvres, de ne leur attribuer aucun rôle. C'est donc très tôt qu'il a présenté l'enseignement biblique sur ce sujet, « la question la plus importante, celle des bonnes œuvres » (I,210)⁽¹⁾.

Cette affirmation pourrait étonner. La grande redécouverte des Réformateurs n'a-t-elle pas été la vérité biblique centrale du salut par pure grâce, par la foi en Jésus-Christ, sans que nos œuvres y contribuent ?

Là où les réformateurs s'en prennent aux « œuvres », c'est quand on s'adonne à la « suprême idolâtrie », « chercher secours, consolation et salut dans ses propres œuvres » (VII,36 ; aussi I,211). Ainsi, « non seulement la connaissance de la grâce s'en trouve obscurcie, mais Christ nous est enlevé, lui et tous ses bienfaits, et tout l'Évangile est renversé. » (XV,69)



Georg Spalatin (1484-1545)

En juin 1520 Luther publie le traité « **Des bonnes œuvres** » à l'instigation de Georg Spalatin (1484-1545), chapelain de la cour et premier secrétaire du Prince-Electeur Frédéric le Sage.

Mais ce thème traverse plus ou moins toute l'œuvre du réformateur. Il l'avait déjà traité dans son « **Commentaire de l'Épître aux Romains** » (1515-1516) ou dans celui « **aux Galates** » (1516 ; 1519 ; 1523). Il en parlera aussi, entre autre, dans son « **Grand Catéchisme** » (1529) ou dans les « **Articles de Smalkalde** » (1537).

- 2 - Les bonnes œuvres : thème éminemment biblique

« L'enseignement doit aussi porter sur les bonnes œuvres et sur la charité, mais en leur temps et en leur lieu. [...] Ce n'est pas que nous rejetions les œuvres ou la charité, » à condition qu'on en écarte tout mérite pour être sauvés (XV,150 ; aussi XV,99 et I,221)

« Nous ne rejetons pas la loi et les œuvres, [...] nous disons que la loi est bonne et utile, mais dans son propre usage. » (XVI,23)

« Quand il ne s'agit pas de la justification [devant Dieu], personne ne saurait user de termes assez magnifiques pour recommander les véritables bonnes œuvres. » (XVI,45)

« J'ai exalté sans cesse la foi et combattu toutes les œuvres produites sans cette foi, afin de conduire les hommes des bonnes œuvres fausses, hypocrites, pharisaïques, impies, [...] vers les œuvres justes, sincères, foncièrement bonnes, accomplies dans la foi. » (I,218)

- 3 - La valeur des bonnes œuvres ?

« Avant la justification, bien des gens de bien, même d'entre les païens, ont accompli la loi de quelque manière et fait des œuvres excellentes : [...] Cicéron a vaillamment enduré la mort pour une cause juste et bonne. [...] Cependant, ils n'ont pas été justifiés par elles, » devant Dieu, cela n'a pas suffi pour se mériter le salut de la part de Dieu (XV,136 ; aussi VII,95-96)

Devant Dieu « aucune œuvre, aucune sagesse, aucun zèle, [...] ne mènent à la justice. [...] « La vraie justice, » celle valable devant Dieu, « provient du fait de placer de tout son cœur sa foi dans les paroles de Dieu. » (XII,183)

« Toutes les œuvres, même les meilleures, [...] ont besoin du pardon des péchés, car nous ne les faisons pas à la perfection. » (XVI,302 ; aussi XII,41)

« Les chrétiens font les œuvres de la loi après la justification, mais ils ne sont pas justifiés par elles » devant Dieu. (XV,136-137)



La foi est au début de toute bonne œuvre.
(Martin Luther)

- 4 -

**Les bonnes œuvres
sont le fruit de la foi
en Jésus-Christ**

« Dieu nous tient pour entièrement justes et saints à cause du Christ, notre Médiateur. [...] Cette foi, ce renouvellement et ce pardon des péchés ont pour conséquence les bonnes œuvres. » (VII,255)

« Les œuvres véritablement bonnes naissent de la foi. » Les œuvres qui ne découlent pas de la foi en Jésus-Christ « sont décapitées, et toute leur vie et leur bonté sont néant » aux yeux de Dieu. (I,214)

« Tout ce qui ne vient pas de la foi ou n'est pas produit dans la foi est péché » parce que non couvert de la justice du Christ. « La foi seule rend toutes les autres œuvres bonnes, agréables et dignes de lui. » (I,215)

« Cette confiance et cette foi [en la clémence de Dieu] engendrent l'amour et l'espérance. » (I,219-220)

« Christ se donne lui-même pour être notre justice, la paix et la sécurité de notre conscience, pour qu'à notre tour nous bâtissons par-dessus, en faisant le bien. » (XI,166)

« La charité doit suivre la foi, mais en qualité de gratitude. » (XV,150 ; aussi XV,181 et VII,53)

« Alors qu'ils sont déjà enfants de Dieu, à cause de Christ, [les croyants] glorifient Dieu et ils aident leur prochain par le bien qu'ils font. » (XVI,164)

Placer sa foi dans ses œuvres pour être sauvé, revient à rejeter Christ (XVI,193)

« Ajoutons encore que, si elle n'est pas suivie de bonnes œuvres, la foi est fautive et non point vraie. » (VII,255)

- 5 -

**Pourquoi Dieu considère-t-il
les œuvres des croyants
comme bonnes ?**

« Dans cette foi, toutes les œuvres sont égales et l'une est semblable à l'autre ; toute distinction entre les œuvres devient caduque, qu'elles soient grandes, petites, courtes, longues, nombreuses ou peu nombreuses. Car les œuvres ne sont pas agréables à Dieu par elles-mêmes, mais à cause de la foi qui est, qui agit



et qui vit, une et sans distinction dans toutes les œuvres et dans chacune d'elles. » (I,215-216)

« C'est donc par la miséricorde et la grâce de Dieu, et non en vertu de leur nature propre, que les œuvres sont sans péché, remises et bonnes à cause de la foi qui s'en remet à cette miséricorde. » (I,226)

« Quiconque manque de foi pêche lorsqu'il fait le bien. » (XII,285)

- 6 -

**Les bonnes œuvres
sont le témoignage de notre
amour pour Dieu**

« Pour lui (le chrétien) c'est une joie de plaire ainsi à Dieu, et il sert Dieu purement gratuitement ; il lui suffit que cela plaise à Dieu. » (I,216-217)

« La foi est une confiance vivante et audacieuse dans la grâce de Dieu. [...] (elle) remplit de joie, de courage et d'attraction pour Dieu et toutes les créatures. » (Préface au « *Commentaire aux Romains* »)

- 7 -

**Les bonnes œuvres
sont le témoignage de notre
amour pour le prochain**

« Les œuvres servent les hommes. Celui qui, ici, obéit de bon cœur, qui est serviable et qui s'acquitte avec plaisir de tout ce qui concerne l'honneur, sait qu'il fait ce qui est agréable à Dieu, et aura pour récompense la joie et le bonheur » (VII,56,57).

« Être réciproquement esclaves par charité [...] est la suprême liberté [...] : elle donne et elle offre. Telle est

la bonne servitude spirituelle. » (XII,251)

« C'est d'ailleurs la seule vraie façon de convertir : à savoir par amour et par bienveillance. » (XII,243)

- 8 -

**Les bonnes œuvres
ont comme critère les
Dix Commandements**

« Il n'y a point de bonnes œuvres que celles, uniquement que Dieu a commandées. [...] Aussi devrions-nous apprendre à distinguer les bonnes œuvres d'après les Dix Commandements de Dieu et non d'après l'apparence, la grandeur ou la quantité des œuvres. » (I,213 ; voir aussi VII,83 ; XVI,240)

Aussi faut-il se méfier quand nous sommes tentés de faire des choses qui nous attireraient l'admiration des gens « alors que l'obéissance [à Dieu] nous appelle à une autre. » (XII,233)

- 9 -

**Dieu offre une récompense
non méritée pour nos bonnes
œuvres !**

En se référant à Pr 19.17, Luther écrit que « les bonnes œuvres, [...] par surcroît, sont gratifiées et comblées d'une bénédiction excellente. » (VII,73)

« J'entends bien Christ dire : "Heureux ceux qui reconnaissent leur pauvreté spirituelle, car le Royaume des cieux leur appartient" et "Heureux serez-vous quand on vous persécutera à cause de moi," etc. (Mt 5.3 et 11) ; mais il ne m'apprend pas ici à bâtir mon salut dessus, mais me donne une promesse : comment je dois trouver la consolation dans mes souffrances et ma vie chrétienne. » (W²,VII,677⁽²⁾)

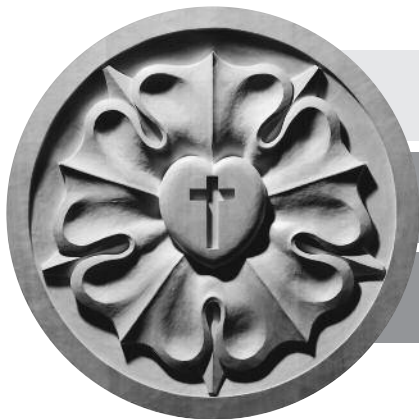
J.T.H.



*Ce n'est pas Dieu qui a besoin
de vos bonnes œuvres,
mais votre prochain.
(Martin Luther)*

⁽¹⁾ Les citations sont tirées des « Œuvres » de Luther (éd. Labor et Fides) Tome I pour « Des bonnes œuvres », Tome VII pour les « Articles de Smalkalde » et le « Grand Catéchisme », Tome XI-XII pour le « Commentaire de l'Épître aux Romains » et Tomes XV-XVI pour le « Commentaire de l'Épître aux Galates ».

⁽²⁾ W2 : 2^{ème} éd. des œuvres de Luther en allemand par Walch. Traduction : JTH.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Les deux « mains » de Dieu

Les deux règnes de Dieu

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.



Georges le Barbu, Duc de Saxe (1471-1539)

- 1 -

Un peu d'histoire

En septembre 1521, le baron Johann von Schwarzenberg, éminent juriste impérial, envoie à Luther un ouvrage qu'il a publié et qui reflète la position médiévale sur les rapports entre l'autorité civile et l'Église. Accusant réception de l'ouvrage, Luther indique qu'il n'est « pas du tout d'accord » avec ces thèses et qu'il publiera bientôt un traité sur le sujet. En attendant, il prêche plusieurs fois sur le sujet en octobre au château de Weimar devant le duc Jean.

C'est aussi l'époque où des princes font brûler les écrits de Luther, où, sur l'instigation du pape, l'Empereur l'a mis au ban de l'empire et où on arrête et brûle ses adeptes aux Pays-Bas.

En novembre 1522, le duc Georges de Saxe, ennemi déclaré de Luther, interdit dans ses territoires d'acheter et de vendre le Nouveau Testament traduit en allemand par Luther.

Cela fut l'occasion pour le réformateur de traiter le sujet dans « **De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit** », paru en mars 1523. (Œuvres IV, p. 13-50 ; éd. Labor&Fides)

Ce traité est dédié au Duc Jean de Saxe (1468-1532) qui succédera à son frère, Frédéric le Sage, comme Prince-Electeur de Saxe en 1525.

Mais Luther en reparlera ailleurs, par exemple dans son « *Commentaire du Psaume 101* », de 1534 (W² V,800-887)¹.

- 2 -

« Les deux mains de Dieu »

Luther s'élève contre la confusion entre le pouvoir spirituel de l'Église et le pouvoir temporel de l'État, à la fois contre la papauté qui veut soumettre les autorités politiques et contre ceux qui, tels les anabaptistes, refusent de se mêler de politique.

Luther s'en prend à la situation de l'époque où l'on ne faisait pas de distinction entre le spirituel et le



Jean le Constant (1468-1532), Duc, puis Prince-Electeur de Saxe

temporel, les évêques se comportant comme des seigneurs temporels et ces derniers punissant ceux qui ne croyaient pas comme eux :

« Tout sera alors sens dessus dessous : on gouverne les âmes avec le fer et les corps avec des lettres de bannissement, de tel sorte que les princes temporels gouvernent spirituellement et les princes spirituels temporellement. » (Œuvres IV, p. 39)

Pour parler des deux institutions divines - de l'Église et de l'État - Luther a forgé l'expression des « **deux mains de Dieu** » ou des « **deux règnes de Dieu** ».

S'appuyant sur de nombreux passages, essentiellement des Psaumes, Luther range sous « **la main droite** » (Ps 118.15-16) « le pouvoir tout-puissant de Dieu » (dans « *Que ces mots "Ceci est mon corps" restent fermement établis* », 1527, W² XX,804). Avec cette « *main droite* » Dieu agit à

¹ W² = Œuvres de Luther (en 23 gros volumes) par Walch (2^{ème} éd.).

travers les lois de la nature, mais aussi à travers l'autorité civile.¹

Dieu a institué à la fois **l'Église** et **l'État**, mais chacune de ces institutions dans des **buts précis et distincts**, l'Église pour annoncer l'Évangile et conduire les gens au salut et à une vie de repentance et de foi, l'État pour leur permettre de vivre et de travailler en paix.

« Il importe de bien distinguer ces deux formes de gouvernement et de les laisser subsister tous les deux, l'une [l'Église] qui rend paisible et l'autre [l'État] qui assure la paix par des moyens extérieurs et qui fait obstacle aux mauvaises actions. » (Œuvres IV, p. 20)

- 3 -

L'autorité temporelle

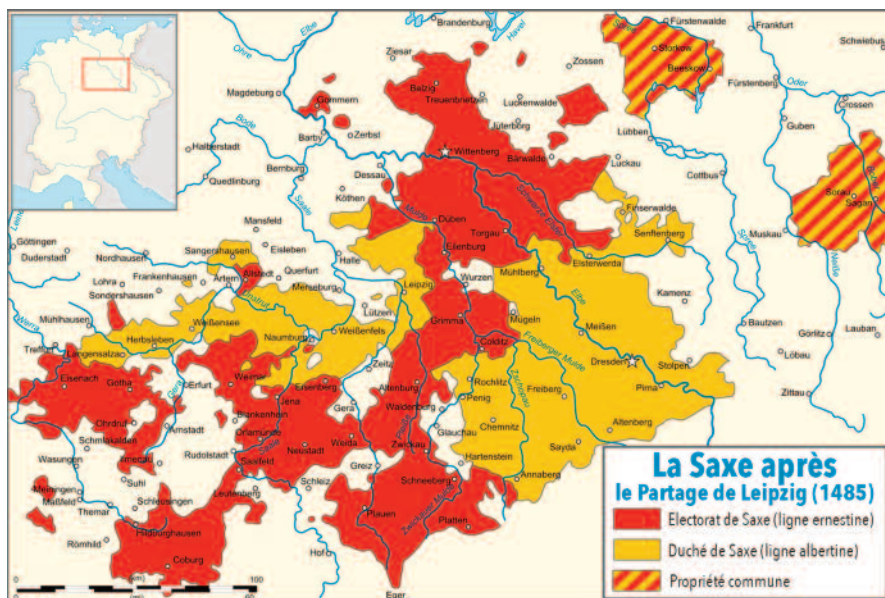
Luther répartit le traité « *De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit* » en trois parties : 1°) le droit temporel ou civil existe par la volonté de Dieu, 2°) les limites du pouvoir temporel, 3°) Comment l'exercer.

- 3a -

L'institution divine du pouvoir temporel

Se référant à Rm 13.1-2, Luther écrit : « En premier lieu, il nous faut fonder solidement le droit temporel et le glaive, de telle manière que personne ne puisse douter qu'ils existent en ce monde de par la volonté de Dieu. » (*ibid.*, p. 15)

On croit rêver en lisant qu'à l'époque, pour Luther, les chrétiens n'auraient pas eu besoin de lois, leur foi en Christ leur indiquant comment se comporter (*ibid.*, p. 18, 22). En tout cas, aujourd'hui, le monde social et économique est si complexe qu'un chrétien serait bien perdu sans lois (ne serait-ce que sans code de la route)... Sans doute



Les deux Saxes : l'Électorat et le Duché

Luther ne songe-t-il ici qu'au code pénal, aux lois qui punissent ceux qui ne respectent pas les lois.

Il admet néanmoins, même s'il semble ici ne parler que des incroyants : « Comme [...] tous sont pécheurs, Dieu, par le moyen de la loi, fait obstacle à tous, afin qu'ils n'osent pas manifester extérieurement, par des actes, leur malignité selon leur caprice. » (*ibid.*, p. 18-19)

Et d'exhorter les chrétiens à exercer des fonctions dans le domaine de l'autorité temporelle, « servante de Dieu » : « Le service de Dieu [dans le domaine public] ne saurait convenir à personne mieux qu'aux chrétiens » (*ibid.*, p. 26). Il nuancera fortement cela par la suite (voir sous Point 3).

- 3b -

Les limites du pouvoir temporel

« Dieu ne peut ni ne veut laisser à personne d'autre qu'à lui-même le droit de gouverner les âmes. » (*ibid.*, p. 31)

« Étant donné que c'est à chacun de décider, selon sa conscience,

comment croire ou ne pas croire - sans causer par là aucun tort au pouvoir temporel - ce dernier doit s'en contenter, s'occuper de ses affaires et laisser à chacun le soin de croire d'une manière ou d'une autre comme il peut et comme il veut, sans contraindre personne par la force. Car la foi [...] est une œuvre divine qui vient de l'Esprit et, par conséquent, aucun pouvoir extérieur ne saurait l'imposer ni la créer. » (*ibid.*, p. 33)

Et si le pouvoir temporel outre-passe ses droits en empiétant sur le domaine spirituel, il ne faut pas lui obéir, pas non plus « résister au mal, mais le souffrir ». (*ibid.*, p. 37)

En se référant à 2Co 10.4, Luther écrit : « On ne peut pas réprimer l'hérésie par la force. [...] C'est la Parole qui doit combattre ici. » (*ibid.*, p. 38)

Et si une autorité outre-passe ses droits dans le domaine politique ? « Si un prince est dans son tort, son peuple a-t-il aussi le devoir de le suivre ? Je réponds : Non, car personne n'a le droit d'agir contre la justice, mais il faut obéir à Dieu, qui veut la justice, plutôt qu'aux hommes. » (*ibid.*, p. 47)

¹ Luther a parfois changé l'ordre : en 1527 il dit que la main droite, c'est le règne de puissance, alors que généralement, on dit le contraire, comme dans le schéma en fin d'article. Peu importe, puisque c'est un terme imagé : « Dieu est esprit » (Jn 4.24) et n'a pas de mains.

**- 3c -
L'exercice
du pouvoir temporel**

« Dieu a soumis le règne temporel à la raison parce qu'il gouverne exclusivement les biens physiques et temporels. »

Aussi Luther reconnaît « que, dans ce domaine, les païens sont plus doués que les chrétiens, comme Christ le dit lui-même en Lc 16.8 : "les enfants de ce monde sont plus habiles que ne le sont les enfants de lumière." » (« Commentaire du Psaume 101 », W² V, 857)

Cependant, contrairement à notre situation, Luther avait affaire à des princes qui se disaient chrétiens. C'est donc de princes chrétiens qu'il traite.

« Celui qui veut être un prince chrétien doit véritablement renoncer à l'idée de dominer et d'agir avec violence. » (Œuvres IV, p. 42)

Le prince doit se dire : « J'appartiens au pays et aux gens et je me dois de faire ce qui leur est utile et bon. [...] Il doit fixer ses regards sur le Christ et se dire : [...] ne pas chercher mon intérêt auprès de mes sujets, mais leur intérêt. » (*ibid.* p. 43)

Luther demande ensuite aux princes de ne pas mépriser ses conseillers, mais de ne pas non plus leur faire confiance aveuglément, sans bien examiner leurs

mobiles et leurs arguments (*ibid.* p. 44-46).

« En troisième lieu, le prince doit veiller à agir avec justice vis-à-vis des malfaiteurs, » les « punir sans faire de tort aux autres. » (*ibid.* p. 44)

« En quatrième lieu, [...] un prince doit aussi se conduire en chrétien vis-à-vis de son Dieu, c.à.d. se soumettre à lui avec une entière confiance et lui demander la sagesse pour bien gouverner. » (*ibid.* p. 48)

**- 4 -
L'autorité de l'Église**

« Que sont donc les prêtres et les évêques ? Leur gouvernement n'est pas une autorité ou un pouvoir, mais un service et une fonction. [...] Leur gouvernement consiste uniquement à mettre en œuvre la Parole de Dieu pour conduire, avec son aide, les chrétiens. » (*ibid.* p. 40)

« Le pape et les évêques devraient être des évêques et prêcher la Parole de Dieu ; mais [...] ils gouvernent avec des lois (temporelles) [...]. Ils ont tout magnifiquement interverti. » (*ibid.* p. 34)

« Dans les choses qui touchent au salut des âmes, il ne faut enseigner ni accepter rien d'autre que la Parole de Dieu. » (*ibid.* p. 32)

« La foi est une œuvre divine qui vient de l'Esprit. » (*ibid.* p. 32)

Dans l'Église, « les chrétiens doivent être gouvernés dans la foi et non avec des œuvres extérieures. » (*ibid.* p. 40)

« L'hérésie est une réalité d'ordre spirituel. [...] S'il y a une hérésie, qu'on en vienne à bout, comme il convient, avec la Parole de Dieu. » (*ibid.* p. 38)

Pour Luther, un prédicateur « ne se mêle pas à l'autorité temporelle » (W² V, 854). Aussi la mise au ban de l'empire, « peine purement civile (ou temporelle), ne nous regarde en rien, nous, ministres de l'Église » (« *Articles de Smalkalde* », III,9).

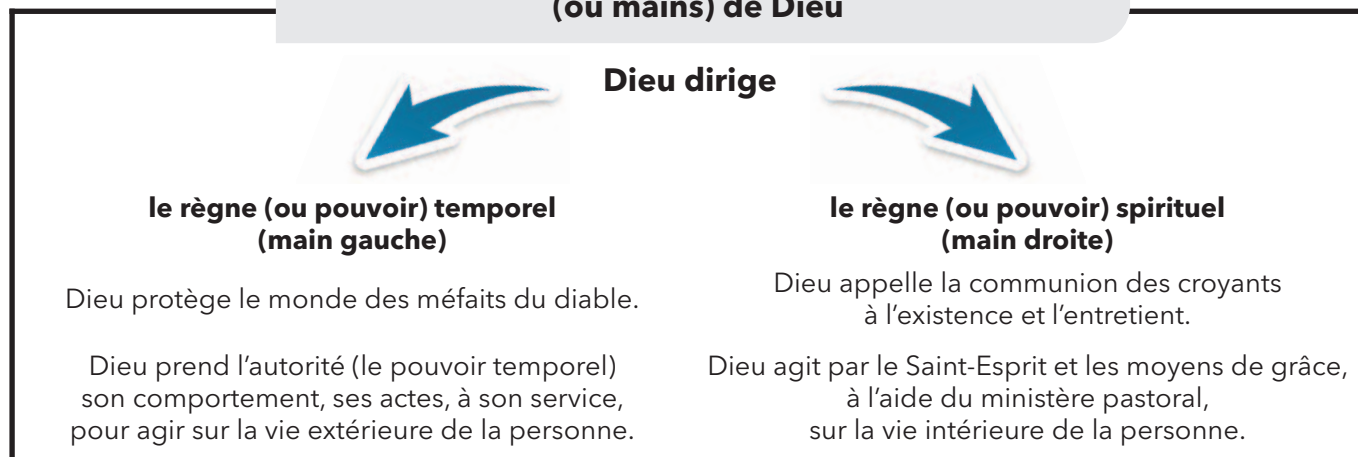
C'est ainsi que, tout en nous sachant membres des deux institutions, nous confessons : « Le pouvoir des clés ou pouvoir des évêques est, conformément à l'Évangile, le pouvoir ou l'ordre donné par Dieu de prêcher l'Évangile, de remettre ou de retenir les péchés et d'administrer les sacrements. »

« Aussi, puisque le pouvoir ecclésiastique confère des biens éternels et qu'il ne s'exerce qu'au moyen du ministère de la Parole, il ne met pas obstacle à la gestion des affaires publiques. »

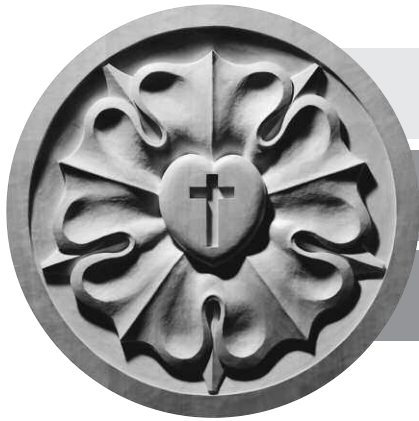
« Il ne faut donc pas confondre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. » (« *Confession d'Augsbourg* », Art. XXVIII)

J.T.H.

**L'enseignement des deux règnes ou royaumes
(ou mains) de Dieu**



Note : Luther a parfois changé l'ordre : en 1527 il dit que la main droite, c'est le règne de puissance, alors que généralement, on dit le contraire, comme dans ce schéma. Peu importe, puisque c'est un terme imagé : « Dieu est esprit » (Jn 4.24) et n'a pas de mains.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Simul justus et peccator

à la fois juste et pécheur

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

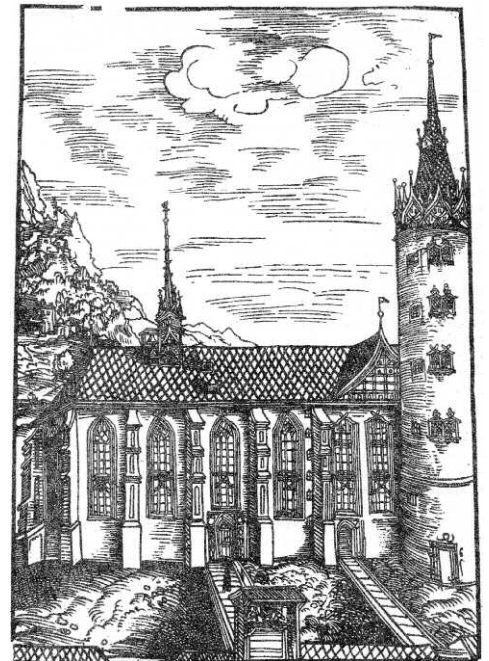
- 1 -

Un peu d'histoire

Le jeune Luther - il avait alors entre 25 et 30 ans - n'avait pas seulement peur de Dieu, il avait aussi peur du Christ dans lequel il ne voyait alors qu'un terrible juge et pas encore le Sauveur miséricordieux. Il ne voyait que son état pécheur, son incapacité à satisfaire les exigences d'ab-

solu de la Loi de Dieu, son incapacité à être parfait, sans péché, et cela le terrifiait. N'ayant pas compris l'Évangile, la Bonne Nouvelle du pardon procuré par Jésus-Christ, il en voulait à Dieu, il le haïssait même, d'avoir des exigences qu'il ne pouvait satisfaire pleinement et qui le menaient droit à la damnation. (« Préface à ses œuvres », 1545 ; Œuvres VII, 307)

« J'ai été moine et j'ai veillé la nuit, j'ai jeûné, prié et j'ai châtié mon corps. [...] Si cela avait duré plus longtemps, je me serais tué. » Cette lutte acharnée pour expier ses péchés et parvenir à la perfection, pour « escalader le ciel » (Luther, dans Casalis, p. 20 et 23), était perdue d'avance. « Je pensais que c'en était fait de mon salut. » « Je ne savais trouver de repos. » (Luther, Comm. Ga 3.20).



Église de l'Université de Wittenberg en 1509

mot infiniment doux, et ainsi, ce passage de Paul fut vraiment pour moi la porte du paradis » (« Préface à ses œuvres », 1545 ; Œuvres VII, 307)

- 2 -

Et la lumière fut !

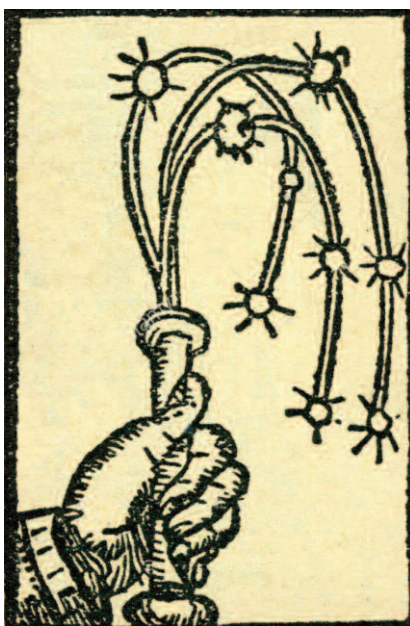
« Enfin, Dieu ayant pitié, et alors que je méditais jours et nuits, je remarquais l'enchaînement des mots, à savoir : *“La justice de Dieu est révélée en lui, comme il est écrit : Le juste vit de la foi.”* Alors je commençais à comprendre que la justice de Dieu est celle [...] par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie (nous déclare juste) par la foi. »

« Alors, autant était grande la haine dont j'avais haï auparavant ce terme *“la justice de Dieu”*, autant j'exaltais avec amour ce

- 3 -

Lutte entre lumière et ténèbres

Oui, mais notre vie ne se déroule pas encore de façon paradisiaque. Tout croyant sincère vit dans cette tension qu'a déjà connue l'apôtre Paul : la lutte entre la volonté sanctifiée de mener une vie à la gloire de Dieu et les tendances contraires enfouies en nous ; autrement dit la lutte entre la volonté sanctifiée et les tendances pécheresses qui persistent dans le chrétien.



Fouet avec lequel un pénitent se flagellait (Gravure sur bois, 15^{ème} s.)

La vie chrétienne connaît à la fois « le gémissement et la haine contre la chair », contre notre tendance à pécher, et « l'amour pour le bien et la loi » de Dieu. (Commentaire **Rm 7.15-24** ; Œuvres XII,97)

Le problème, c'est quand les manifestations de notre nature pécheresse nous amènent à douter de notre état d'enfant de Dieu. Ici, « c'est une grande consolation d'entendre que l'apôtre a été enveloppé dans les gémissements et les misères dont nous sommes nous aussi enveloppés quand nous désirons obéir à Dieu. » Luther écrit cela en commentant **Rm 7.15-24**. (Œuvres VII, 104)

Le Saint-Esprit, donné par le baptême, commence à mortifier la concupiscence, les désirs mauvais, et crée dans l'homme des mouvements nouveaux.

Augustin d'Hippone (354-430) s'exprimait déjà ainsi : « Le péché est remis dans le baptême, non de telle sorte qu'il n'existe plus, mais de sorte qu'il n'est plus imputé. »

C'est ainsi que Luther en est arrivé à forger cette expression latine « **Simul justus et peccator** », « **simultanément juste et pécheur.** »

Parlant des croyants, des personnes régénérées par l'Esprit et appelées à la foi en Christ, Luther écrit : « Le même homme est spirituel et charnel, **juste et pécheur**, bon et mauvais. »

« Un seul et même homme est **en même temps juste et il pêche.** »

« Les saints, » ceux qui ont été appelés à la foi en Christ, « **en même temps** qu'ils sont **justes**, sont **pécheurs** ; **justes** parce qu'ils croient au Christ dont la justice les couvre et leur est imputée, » portée à leur crédit, « **mais pécheurs** parce qu'ils n'accomplissent pas la loi, parce qu'ils ne sont pas sans concupiscence. » (Œuvres XII, 100, 101, 104)

- 4 -
**Comment peut-on être
"à la fois juste et pécheur" ?**

La logique voudrait qu'on soit l'un ou l'autre, ou bien juste et sans péché, ou pécheur, mais pas les deux à la fois. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait faux. Cela dépend de la perspective dans laquelle Dieu nous voit, du « prisme » à travers lequel il nous considère.

S'il nous considère exclusivement selon sa sainte Loi, sans tenir compte de l'intervention de son Fils, le verdict tombe : « Pécheur ! »

Si, par contre, il nous regarde à travers le prisme Jésus-Christ en qui nous plaçons notre foi ainsi qu'en sa justice, alors il voit en nous des « justes » parce que Jésus nous a couverts de sa justice, parce que la justice de Jésus nous a été imputée.

Dieu n'a pas transigé. Notre péché devait être puni. Il l'a été en Jésus-Christ à qui notre péché a été imputé. Et en échange il nous a imputé sa justice. C'est ce que Luther appelle « le joyeux

échange » dans l'édition allemande de son traité « De la liberté chrétienne » (Œuvres II, 282, Note 6).

Par pure grâce, la justice de Jésus est portée à notre crédit de croyants, mais en même temps nous demeurons malheureusement pécheurs après le Baptême.

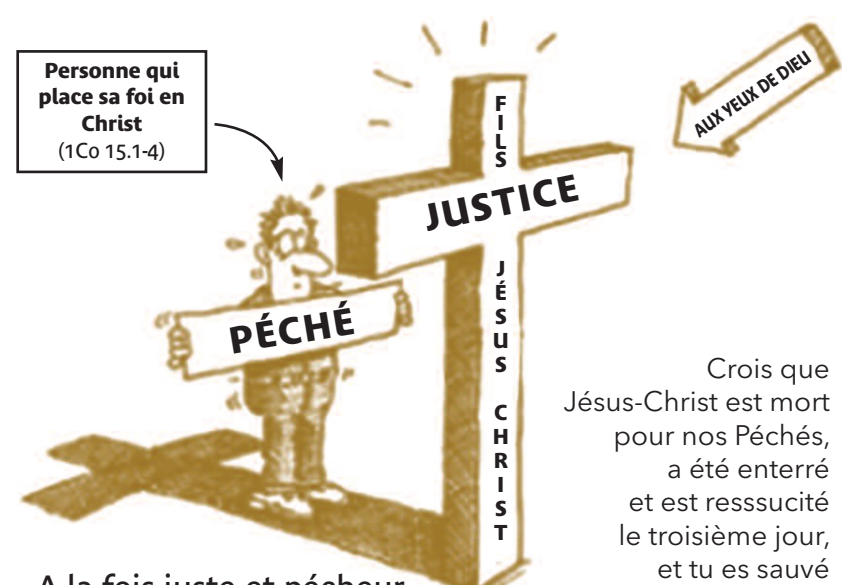
« Le docteur [Luther] se faisait un jour couper les cheveux et raser le visage, et il dit au docteur Jonas qui se trouvait là : "Le péché originel est en nous comme la barbe. On la coupe aujourd'hui, notre visage est frais, demain elle a repoussé ; tant que nous sommes en vie, elle ne cesse de repousser. Il en est de même du péché originel ; il ne peut être extirpé complètement, il se fait sentir et se montre tant que dure notre existence. Mais notre devoir est de l'abattre sans relâche et de nous opposer à lui autant que nous le pouvons." » (In Daniel Roquefort, « *Le péché originel sur le divan* », Paris, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 32/33)

J.T.H.

SAUVÉ PAR GRÂCE

Et tu es considéré comme effectivement juste par Dieu malgré la persistance du péché en toi

Personne qui place sa foi en Christ
(1Co 15.1-4)



Crois que Jésus-Christ est mort pour nos Péchés, a été enterré et est ressuscité le troisième jour, et tu es sauvé instantanément pour toujours !

A la fois juste et pécheur
Christ vous couvre !



1517 : Dieu a visité son peuple !

Le choral

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

- 1 -

Un peu d'histoire

Dans l'Église d'avant la Réformation luthérienne, ce sont surtout des « *scholas* » de chanteurs spécialement formés qui chantaient au culte, et ils le faisaient en latin.

Tout au plus, depuis le 12^{ème} siècle, l'assemblée pouvait-elle entonner une dernière strophe en langue vernaculaire (du peuple), strophe qui se terminait par « *Kyrieleison* » (Seigneur, aie pitié !), d'où, en Allemagne, leur nom de „*Leisen*“.

Luther et d'autres après lui utiliseront aussi ces strophes finales avec « *Kyrieleison* », mais pour des chants dans la langue du peuple.

Ce que déplorait Luther, c'est que le peuple était davantage passif qu'actif au culte et que le chœur avait pris sa place.

- 2 -

Motifs du changement : faire plus participer l'assemblée

En 1523, Luther écrit à Spalatin qu'il compte « créer des psaumes allemands pour le peuple, c.à.d. des cantiques spirituels, afin que la Parole de Dieu demeure parmi eux grâce au chant. »

Il demande à Spalatin de s'atteler à cette tâche, mais « si l'on veut se mettre à la portée du peuple, il faut que celui-ci chante des paroles aussi simples et aussi usuelles que possible, en même temps pures et convenables. » (Œuvres VIII, p.97)

Ne voyant rien venir, il se met lui-même à composer des chants. Ce sera le choral luthérien.

Il composa son premier chant à l'occasion de la mort sur le bûcher, à Bruxelles, le 10 juillet 1523, des premiers martyrs « luthériens » : deux moines augustins.

- 3 -

Les dons musicaux et artistiques de Luther

Le réformateur « cherchait de tout côté des poètes » « pour transposer un psaume de telle façon qu'il puisse être chanté ». (Œuvres VIII, p.97)

Que Luther ait été **poète**, nul ne voudra le nier. Ses chorals sont là pour le prouver. Mais pas seulement. Ainsi, son « Petit Catéchisme » (1529) est une véritable œuvre poétique en ce sens que son texte allemand est rythmé et facilite ainsi son apprentissage.

Luther aimait aussi chanter. On lui reconnaissait une agréable voix de ténor. Comme écolier il chantait déjà dans les rues pour quelque aumône. Plus tard, le chant a fait partie de sa vie familiale.

Et il accompagnait le chant avec son luth. Il jouait aussi de la flûte. Contrairement à Jean Calvin, il aimait la musique. « La musique est un don et cadeau de Dieu. [...] On voit comment David et tous les saints ont mis leurs pieuses pensées en vers, rimes et chants. » (W² XXII,1541)

« C'est uniquement à l'être humain qu'il est donné d'avoir la langue unie à la voix pour qu'il sache qu'il doit louer Dieu en parole et musique, [...] en mêlant les paroles à d'agréables mélodies. » (Préface aux Chants de la Passion du Christ », W² XIV,430)

Son compositeur préféré était le franco-flamand Josquin des Prés. « La Loi a du mal à se mettre en route, de bon gré ; au contraire elle se bloque et se cabre ; on l'accomplit à contre-cœur et avec réticence. L'Évan-

gile, on le vit avec désir et de bon gré. Aussi Dieu a-t-il également proclamé l'Évangile par la musique, comme on peut le voir au chant de Josquin ; toutes ses compositions sont joyeuses, douces, entraînantes et agréables. » (1450-1521) (W² XXII,427-428)



Josquin des Prés (1450-1521)

Luther admirait aussi la musique de Ludwig Senfl (1486-1542), compositeur de l'Empereur, puis du Duc de Bavière. C'est à lui qu'il écrit :

« La musique est un magnifique don de Dieu, tout proche de la théologie. » (Œuvres VIII,142) Cela, il l'écrivit de nombreuses fois.

Luther n'était pas seulement musicien, mais aussi compositeur. **Il a lui-même composé la mélodie pour 9 chorals** (sur 43).



Ludwig Senfl (1486-1542)

Il a aussi eu la chance que Dieu eut placé à ses côtés l'ami et compositeur Johann Walther (1496-1570) qui harmonisa tous ses chorals à quatre voix.

Vu l'importance de la musique pour l'épanouissement de la personne et son rôle d'accompagnement de l'Évangile, « on devrait constamment familiariser la jeunesse avec cet art. » (W² XXII,1539)

Evidemment, il savait aussi que la musique peut être détournée de son usage sanctifié. « Autrefois, l'usage de la musique était saint, mais au cours du temps elle a été mise au service de la luxuriance et de la luxure. » (W² IV,343)

- 4 - Le génie de Luther : la forme du "choral"

Le choral est un chant composé généralement à partir d'un texte biblique. Luther est parti 7 fois d'un psaume (12, 14, 46, 67, 124, 128, 130). Ainsi le choral « C'est un rempart que notre Dieu » („*Ein feste Burg ist unser Gott*“) de 1529 est une mise en strophes du Psaume 46.

Il est vrai que son premier choral pour le culte, „*Nun freut*

euch, liebe Christen gmein“ (Chers chrétiens, unissez-vous pour louer Christ, 1523) est une libre « mise en scène » d'un dialogue entre Dieu le Père et Dieu le Fils décidant de sauver l'humanité pécheresse par le sacrifice du Fils. Ainsi 9 de ses 34 chants sont des compositions originales.

Pour 14 chants, Luther est parti d'une strophe latine ou allemande existante dont la mélodie était connue et l'a développée en allemand en plusieurs strophes, parfois en y laissant des interpolations latines.



Herr Christ, der einzig Gottes Sohn

Elisabeth Creutziger (1505-1535)

De 1523 à 1543 Luther composera **34 chorals et 9 chants liturgiques**, 13 pour l'année liturgique (Avent, Noël, Epiphanie, Passion, Pâques, Pentecôte, Fin des temps), 16 sur le thème de l'Eglise, de la Parole et des sacrements, et 3 pour la vie



„Ein feste Burg“ (« C'est un rempart ») de la main de Luther



Luther chantant en famille

chrétienne (justification, combat spirituel).

**- 5 -
Les compositeurs et poètes qui ont assisté Luther**

En 1524, Luther appela Johann Walther à Wittenberg pour l'aider à composer une forme allemande du culte. Un premier résultat fut le « Recueil de Cantiques Spirituels » („Geystlich Gesangbüchlein“) à 4 voix (1524), le plus ancien recueil de



Johann Walther (1496-1570)

cantiques protestant. Luther écrivit la préface à ces 43 œuvres polyphoniques. Le recueil connut de nombreuses éditions. Celle de 1551 comptait 47 chants en latin et 74 en allemand.

Luther consulta aussi Johann Walther pour son projet d'ordre du culte qu'il publia en 1526 : « La Messe allemande » („Deutsche Messe“). On a gardé, par habitude, le mot « messe » pour désigner le culte épuré du salut par les œuvres et du culte des saints.

Certaines mélodies sont de nouvelles créations, mais on n'a pas hésité à composer des chorals sur des mélodies populaires de l'époque. C'est le cas, par exemple, du chant de Noël „Vom Himmel hoch, da komm ich her“ (« O Dieu, tout-puissant Créateur », AL32-04)

De rares collègues se mirent à écrire des chorals dès 1523-1524 - Paul Speratus (en prison !), Justus Jonas, Johann Agricola - mais aussi, dès 1524, la femme d'un professeur de l'Université de Wittenberg, Elisabeth Creutziger, la première poétesse du monde évangélique, avec „Herr Christ, der einig Gotts Sohn“ (« Jésus-Christ, né du Père », LIS 65).

**- 6 -
Le choral luthérien, vecteur de la piété réformatrice**

L'expansion de la réformation luthérienne doit beaucoup au chant choral. Il n'y a que les pasteurs et les chantres („Kantor“) qui possédaient généralement un recueil. Le peuple les chantait par cœur. C'est dans les chorals autant que dans le « Petit Catéchisme » et les sermons que les paroissiens pou-

saient la nourriture pour alimenter leur foi en Christ.

Le Christ est au centre de ses chants, le Christ et ce qu'il nous a donné comme espérance.

Les cantiques composés par Luther « développent le message réconfortant et joyeux du salut en Jésus-Christ - vainqueur du péché, de la mort et du diable -, et certains d'entre eux exposent la vie éthique du croyant qui en découle. Avec des paroles simples et profondes, Luther va à l'essentiel du message chrétien. Dès 1524, il a forgé les outils lui permettant de diffuser très largement cette prédication, qui rassure les croyants tout en les responsabilisant. » (Matthieu Arnold, Luther, éd. Fayard, p. 301)

S'il a composé des chorals, c'est « pour pratiquer le saint Évangile et de le faire vivre », pour faire savoir « que Jésus est notre louange et notre chant, et nous ne savons chanter rien d'autre que Jésus-Christ, notre Seigneur. » « L'apôtre Paul ordonne dans 1Co 14.26 et Col 3.16 de chanter de tout cœur des chants spirituels et des psaumes pour qu'à travers eux la Parole de Dieu et l'enseignement chrétien soient vécus et répandus. » (Préface au Recueil de cantiques de Walther de 1525 ; W² X,1422-1423)

« Auprès de nos morts et des tombes, nous ne chantons pas des chants de désolation et de pleurs, mais des chants de consolation [qui parlent] de pardon des péchés, de repos, de sommeil, de vie et de résurrection des chrétiens décédés, pour que notre foi soit affermie et que les gens soient conduits dans la bonne méditation. » (« Préface aux chants d'enterrement », 1542 ; W² X,1426)

J.T.H.



1517 : Dieu a visité son peuple !

Le mariage

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

Un peu d'histoire

Luther et ses contemporains ont été amenés à parler du mariage à cause de l'obligation du célibat pour les prêtres et de la dépréciation du mariage par rapport à ce célibat. « Tous étaient persuadés que quiconque voulait vivre une vie sainte et agréable à Dieu ne devait pas se marier mais vivre

dans le célibat. » (Œuvres XVII,128)

« L'état conjugal a été particulièrement méprisé sous la papauté ; on n'y faisait l'éloge que de la virginité et de l'abstinence. » (W² XIII,1596)

Les réformateurs ont rappelé la beauté et la noblesse du mariage, institution divine par excellence, contrairement à l'état monacal.

C'est dans ce contexte que Luther en vient à exposer l'enseignement biblique du mariage, dans une dizaine d'écrits de 1519 à 1525.

C'est donc bien avant de penser à se marier lui-même que Luther a traité ce sujet. D'ailleurs, longtemps il ne voulait pas se marier, entre autre parce que sa vie était continuellement menacée. Pourtant, de 1523 à 1525, environ 200 prêtres ou moines s'étaient mariés, y compris à Strasbourg et en Suisse.

Il a finalement **épousé Katharina von Bora** (1499-1552) le 13 juin 1525. Elle avait été mise au couvent à l'âge de 5 ans et en avait fui le 4 avril 1423 avec huit autres nonnes. Accueillies à Wittenberg, Katharina était restée la seule à ne pas avoir trouvé mari.

Leur mariage fut une bénédiction. Il suffit de lire les sept lettres pleines de complicité et d'humour que Luther écrivit encore à sa femme durant le voyage où il allait mourir (Œuvres VIII,191-199).

Après leur mariage il traitera encore du sujet, entre autre, dans ses catéchismes, ses cours et commentaires bibliques et ses sermons.

Voici un résumé de la pensée de Luther sur le sujet.

Le mariage, institution divine

« Le saint état et institution divine du mariage est le plus ancien de tous les états dans le monde ; tous les autres en découlent. » (W² X,589)

« Dieu a créé l'homme et la femme et les a destinés au mariage, les a bénis du fruit du corps et a signifié en eux le mystère de son cher Fils Jésus-Christ et de l'Église, son épouse. » (Apol. XXIV, p. 322)

« Nous devons considérer le mariage comme l'état le plus noble, car aucun autre état n'a été associé à une telle image », l'union de Christ avec son Église dans Ep 5.22-33. (W² XII,2030)

« Le mariage est une forme de vie qui vient de Dieu lui-même, un état divinement institué. » (Œuvres XVII,128 ; voir aussi W² XIII,1313)

Le mariage, état laïc

« Tout en étant un état laïc, le mariage a pourtant la Parole de Dieu pour lui et il n'a pas été institué par les hommes. » (Petit Caté., p. 320)

« L'état conjugal et l'autorité civile [...] ne promeuvent pas le royaume de Dieu ou la chrétienté, pour la raison que ce sont des états laïcs et n'ont rien à voir avec le royaume des cieux. » (W² VII,873-874 ; vr aussi W² VIII,1059)



Choral de Luther (1524)

« Heureux qui vit en craignant Dieu »

Le mariage, socle de l'organisation de la société

« Nous ne pouvons nous passer du mariage : Comment les États, les pays et les gens pourraient-ils subsister s'il n'y avait pas l'état du mariage ? » (W² I,1176)

« On doit considérer l'état conjugal avec honnêteté et en parler avec honnêteté, vu que nous en sommes tous issus ; il est un jardin et une pépinière pas seulement du gouvernement, mais aussi de l'Église et du royaume des cieux jusqu'à la fin du monde. » (W² I,294)

La bénédiction nuptiale

« Ceux qui ont créé la coutume de conduire le fiancé et la fiancée à l'église [...] ont voulu ainsi faire bénéficier le couple de la bénédiction de Dieu et de l'intercession générale. » (Petit Caté., p. 320)

Dès 1529, Luther a intégré à son « Petit Catéchisme » un « Formulaire concernant le mariage », une proposition de liturgie pour la bénédiction nuptiale, ainsi que des commentaires. (Petit Catéchisme, p. 320-322)

L'interdiction du mariage, doctrine des démons et de l'Antéchrist

« J'ai voulu m'opposer aux blasphémateurs qui rabaissent l'état conjugal tellement loin derrière l'état virginal. » (Œuvres III,249)

« Interdire le mariage » des prêtres et leur imposer « le fardeau d'une chasteté perpétuelle », « Paul [dans 1Tm 4.1+3] déclare que cela est une doctrine diabolique. » (Art. Smalkalde. III,11, p. 274)

Dieu bénit le mariage

« Si Dieu a créé, distincts, l'homme et la femme, [...] c'est afin qu'ils soient féconds, qu'ils engendrent des enfants, qu'ils les

nourrissent et les élèvent à la gloire de Dieu. C'est aussi pour quoi Dieu l'a béni le plus richement possible, plus que tous les autres états. » (Œuvres VII,65)

« On fait sonner les cloches pour accompagner les mariés à l'église [...] Ils y reçoivent la bénédiction et ne doutent pas que Dieu les bénit. Qu'ils veillent cependant à le rester, qu'ils vivent leur état conjugal comme cela sied aux époux, dans la crainte de Dieu, la pureté et sans souillure. Alors ils resteront bénis. » (W² X,595)

L'intimité charnelle dans le mariage

Le plaisir charnel, « dont personne n'est libre, n'est pas condamnable en tant que devoir conjugal, alors qu'il est toujours mortel en dehors du mariage. » (W² X,641 ; aussi 596)

« Ceux qui se marient sont-ils impurs ? Dieu serait l'auteur de l'impureté, et il l'aurait instituée lui-même en amenant Eve à Adam ? » (Œuvres XVII,128)



Martin Luther et Katharina

« L'état du mariage est un médicament fabriqué et prescrit par Dieu, comme le montre sa Parole, pour que nous puissions vivre en bonne conscience et en pureté. » (W² XIII,1306)

Avec « l'Apologie » (1531), les luthériens confessent : « Ce penchant [...] est véritablement la disposition divine d'un sexe pour l'autre. » (Apol. XXIII, p.212)

Les devoirs dans le mariage

« Que chacun chérisse l'épouse que Dieu lui a donnée. [...] Que

l'homme et la femme vivent dans l'amour et dans la concorde l'un auprès de l'autre de tout leur cœur et avec une entière fidélité. [...] Paul exhorte avec tant de zèle les époux à s'aimer et à se respecter l'un l'autre. » (Grand Caté., p. 359)

« Le mariage est une alliance en fidélité. C'est là la base et l'essence du mariage : l'un se donne à l'autre et promet de lui rester fidèle et de ne pas laisser une autre personne y faire irruption. » (W² X,641)

La plus noble fonction : avoir et éduquer des enfants

Les parents « sont assurément les apôtres, les évêques, les pasteurs des enfants lorsqu'ils leur annoncent l'Évangile. En un mot, il n'y a pas d'autorité plus grande ni plus noble sur terre que celle des parents sur leurs enfants, car ils exercent sur eux l'autorité spirituelle et temporelle. » (Œuvres III,248)

« Si notre Dieu et Père bien-aimé t'accorde des enfants, [...] tu accomplis des œuvres meilleures et plus nobles que tous les moines et nonnes, car tu vis selon l'appel et dans l'institution de Dieu, ceux-là, par contre, s'y opposent. » (W² X,595)

La foi, ciment du mariage

« L'ordre et l'œuvre de Dieu réclament et exigent d'être acceptés et portés dans la confiance envers la Parole de Dieu, sinon ils causent du dommage et deviennent insupportables. [...] La vie conjugale contient des vertus précieuses et de vrais plaisirs, lorsqu'on prend garde à la Parole et à la volonté de Dieu pour reconnaître par là l'essence du mariage. » (Œuvres III,246)

« C'est vraiment un beau et heureux mariage, quand est écrit à la table et au lit : Ici règnent la faveur de Dieu, sa volonté et son bon plaisir. » (W² I,1653)

« Nous devons apprendre à considérer la Parole et la volonté de Dieu ; alors nous souffrirons et subirons tout avec un cœur patient, aussi dur et lourd que cela soit. » (W² I,1373)

Le mariage, un état spirituel

« Dis-moi, quel état il convient d'appeler spirituel ? N'est-ce pas celui qui nécessite la foi et qui accomplit son propre labeur, qui, chaque jour, s'exerce à la foi et doit faire confiance à Dieu ? » (W² VIII,1042)

Le mariage, une école de sanctification

« Il arrive que le mariage connaisse des détresses et des dangers, que ce soit avec le conjoint ou les enfants, avec la nourriture ou autre chose ; aussi le mariage des chrétiens ressemble à une école où ils sont délicatement formés pour qu'ils ne deviennent pas pusillanimes et ne perdent pas courage dans les tentations et les contrariétés, mais ouvrent leurs cœurs à Dieu, prient et demandent son aide. » (W² XIII,1309)

« Nul ne peut éprouver un vrai plaisir en cet état s'il ne le reconnaît fermement dans la foi, sachant qu'il plaît à Dieu et qu'il a beaucoup de prix à ses yeux, avec toutes ses œuvres quelque humbles qu'elles soient. » (Œuvres III,246)

Le mariage doit être honoré

« Nous devons craindre et aimer Dieu, afin de vivre purs et disciplinés en paroles et en actes et d'aimer et d'honorer chacun son conjoint. » (Petit Caté., p.305)

« Nous qui sommes chrétiens et, par la foi en Christ, enfants de Dieu, nous devons honorer l'état conjugal, l'estimer hautement, le choyer et le valoriser et le préserver de toute souillure. » (W² X,595)



Luther en famille (et Melancthon à l'arrière)

« Dieu a honoré de huit façons différentes le saint ordre et état du mariage ». Et Luther de développer les points suivants :

- 1°) il est l'œuvre de la Sainte Trinité dans son ensemble ;
- 2°) il a été institué au Paradis, dans le Jardin d'Eden ;
- 3°) les patriarches, prêtres et prophètes ont été mariés à l'exception de quelques-uns ;
- 4°) Dieu l'a pourvu d'une sérieuse interdiction : "Tu ne commettras pas adultère !" pour préserver ce merveilleux jardin de roses ; [...]
- 5°) En temps de guerre Dieu a exempté le jeune mari de l'obligation d'y participer durant un an pour "réjouir la femme qu'il a épousée" (Dt 24.5) ;
- 6°) Jésus a honoré le mariage en naissant d'une fiancée dont le statut était celui d'une mariée, même du temps des fiançailles (Mt 1.18 ; Lc 1.27) ;
- 7°) Notre Seigneur, avant d'entamer son ministère public, a honoré des noces de sa présence ;
- 8°) Notre Seigneur a manifesté sa gloire avec son premier miracle lors d'une noce. (W² X,650-657)

Le mariage doit être défendu contre toute impudicité

« Ce Commandement ["Tu ne commettras pas d'adultère !"] est établi aussi contre toute impudicité, quel que soit le nom qu'on lui donne. » (Grand Caté., p. 357 ; voir aussi p. 358)

« Le passage "Que le lit conjugal soit épargné par la souillure" (Hé 13.4) parle de la fidélité et du devoir où chaque époux fait confiance à l'autre, s'abstient de toute autre personne et se contente de son partenaire conjugal. Voilà ce qu'il appelle pureté. » (W² X,597)

Le mariage doit être défendu contre toute vulgarité

« On ne doit ni mépriser ni plaisanter à son sujet, [...] mais au contraire, le considérer selon la Parole de Dieu qui le pare et le sanctifie. » (Grand Catéchisme, p. 358)

Indissolubilité du mariage, sauf ...

Après avoir mentionné « le Nouveau Testament »- Mt 5.31ss ; 19.3-9 ; Mc 10.2-12 ; Lc 16.18 ; 1Co 7.10ss. - Luther reconnaît trois raisons qui séparent mari et femme :

« La première, [...] c'est quand le mari ou la femme sont inaptes au mariage [...]. »

« La seconde raison est l'adultère. » (Mt 19.3ss) [...]

« Le troisième cas de divorce est celui où l'un des conjoints se dérobe et se soustrait lui-même à l'autre, refusant de lui rendre le devoir conjugal et de rester auprès de lui. » (Œuvres, III, 236-240)

J.T.H. (raccourci)



1517 : Dieu a visité son peuple !

La Loi et l'Évangile

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

Un peu d'histoire

S'il est vrai que la grande remise en lumière de la Réformation luthérienne est celle du salut par pure grâce (*sola gratia*) par la foi (*sola fide*) en Jésus-Christ seul (*solo Christo*), donc sans aucun mérite de notre part, l'annonce de cet Évangile sublime a eu à se défendre contre bien des assauts.

D'un côté, il y avait **Rome** qui enseignait le salut par les œuvres, donc le salut par l'accomplissement de la Loi divine. Il en a été amplement question dans les articles précédents.

A l'autre extrême, il y avait ceux qui s'opposaient à toute notion d'autorité ou de loi dans l'Église ; ils voulaient entièrement bannir la Loi, comme si elle n'était pas aussi Parole divine. Ceux-là on les a appelés les « **antinomistes** », les « *anti-loi* ». Il est malheureux de constater que le meneur des « antinomistes » a été un ancien ami intime et collègue de Luther, **Johannes Agricola** (1494-1566).

Agricola avait été successivement :

- de 1516 à 1525 : étudiant enthousiaste de Luther à l'Université de Wittenberg, et deux ans à la Faculté de Médecine ; là il éditait un Commentaire de Luc ;



Johannes Agricola
d'Eisleben (1494-1566)

- de 1525 à 1536 : pasteur et directeur d'école à Eisleben ; en tant que tel il accompagna le prince électeur aux Diètes de 1526 et 1529, éditait un catéchisme et participa à la rédaction de la « *Confession d'Augsbourg* » (1530), mais devint aussi agressif contre Melancthon dans la défense de ses thèses ; Martin Luther réussit à faire la paix entre eux en décembre 1527 ; malheureusement, Agricola continua ses attaques.

- en 1536 et 1537 : ayant fui les remontrances de son prince, il a été recueilli dans la maison de Luther, période où il remplaça parfois Luther comme prédicateur ;

- de 1537 à 1566 : prédicateur principal de la cour de Brandebourg à Berlin où il s'était enfui en secret, mais aussi corédacteur de « l'Intérim », texte de compromis en vi-

gueur de 1547 à 1559 entre catholiques romains et protestants, mais qui renonçait à des positions fondamentales du protestantisme.

Pour Agricola, la Loi ne concernait plus les chrétiens : « Le Décalogue appartient aux magistrats et non aux ministres (pasteurs) chrétiens, » il serait exclusivement l'affaire de l'Etat, pas de l'Église.

Luther met en garde : « Que nous ne tombions pas dans l'illuminisme des antinomistes qui abolissent la Loi dans l'Église comme si les membres de l'Église étaient tous sans péché et comme si on n'avait pas besoin d'exemples de la colère de Dieu » comme la destruction de Sodome et de Gomorrhe. (W² I, 1244)

En 1527-1528, puis surtout de 1537 à 1540, Luther dû s'opposer à lui lors de débats publics (W² XX, 1622-1649) et avec le traité « *Contre les Antinomistes* » (1539) (W² XX, 1610-1623). Ce fut une des controverses les plus dures que Luther eut à mener, car l'attaque venait de quelqu'un avec qui il avait tissé de forts liens d'amitié.

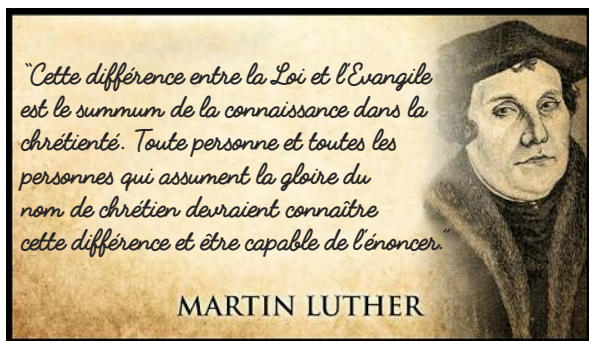
Luther a dû batailler ferme sur les deux fronts - celui de Rome, et celui des « antinomistes » - pour rétablir le bon usage de la Loi, pour mettre en évidence la rapport correct entre la Loi et l'Évangile.

« Aucun enseignement ne nuit autant à la repentance que celui des papistes. [...] Mais il faut bien plus encore se garder de ceux [les antinomistes] qui ne laissent plus aucune repentance dans l'Église. » (W² XX, 1639)

« Celui qui sait distinguer correctement l'Évangile de la Loi, qu'il remercie Dieu et qu'il sache qu'il est théologien. » (Œuvres XV, 129)

Rappel de ce que sont la Loi et l'Évangile

« **La Loi**, c'est quand Dieu nous ordonne de faire ou de ne pas faire quelque chose, quand il exige quelque chose de nous. **L'Évangile**, c'est quand il annonce quelque chose de bon qu'il veut faire lui-même et nous le donner. [...] L'un pousse [à agir], l'autre donne. » (W² III, 262)



« Évangile ne signifie rien d'autre que prédication ou puissante annonce de la grâce et de la miséricorde de Dieu méritées et obtenues [pour nous] par le Seigneur Christ. » (W² IX, 958-959)

Dieu nous parle dans l'Écriture soit sous forme de Loi soit sous forme d'Évangile

« Il est nécessaire au plus haut point de connaître cet article de la différence entre la Loi et l'Évangile car il contient la somme de tout l'enseignement chrétien. » (Œuvres XV, p.130)

« A peu près toute l'Écriture et la connaissance de toute la théologie tiennent à la juste connaissance de la Loi et de l'Évangile. » (BoA 7 ; 502,34s [1521])

« Vous avez déjà souvent entendu dire qu'il n'y a pas de meilleure façon de transmettre et de conserver la pure doctrine que de suivre cette méthode : répartir la doctrine chrétienne en deux parties, soit la Loi et l'Évangile. » (BoA 39,1 ; 361,1-4 [1537])

Loi et Évangile sont bien distincts

« C'est de cette distinction que cela dépend. C'est pourquoi Paul veut

que dans la chrétienté les deux choses soient bien distinguées, la Loi et l'Évangile [...] Et ne les mélange pas ! Lorsque cela arrive, on perd l'une des deux, ou même toutes les deux ; ainsi dans la papauté, personne ne savait en quoi l'Évangile était différent de la Loi ou la Loi différente de l'Évangile ; car ils ont une foi qui ne se rapporte qu'à la Loi. » (BoA36 ; 9,6-8, 10,2-5 [1532])

« Il est donc nécessaire de bien distinguer ces deux genres de paroles : là où on ne le fait pas on ne peut comprendre ni la Loi ni l'Évangile et les consciences doivent périr dans l'aveuglement et l'erreur. » (W² IX, 799-800)

« Nous voyons que, radicalement distincts et séparés l'un de l'autre, plus que ne le sont des [propositions] contradictoires, la Loi et l'Évangile sont étroitement unis dans l'intention. » (Œuvres XVI, p. 48)

Loi et Évangile doivent être annoncées ensemble

« Il [Agricola] n'est pas seulement aveugle, pire qu'aveugle, lorsqu'il refuse d'enseigner la Loi sans et avant l'Évangile. Il tente quelque chose d'impossible. Comment peut-on prêcher le pardon des péchés avant que les péchés ne soient connus ? Ou bien comment annoncer la vie à ceux qui ne savent pas ce qu'est la mort ? Car la grâce doit combattre et être victorieuse en nous du péché et de la Loi, sinon nous sommes voués au désespoir. » (W² XX, 1618ss ; 1656 ; 1659)

« Bien que ces deux temps [la Loi et l'Évangile] soient aussi distincts que possible, dans le même cœur ils n'en restent pas moins étroitement unis. Rien n'est plus lié que la crainte et l'assurance, que la Loi et l'Évangile, que le péché et la grâce. » (Œuvres XVI, 53)

La Loi doit amener à chercher le salut en Christ

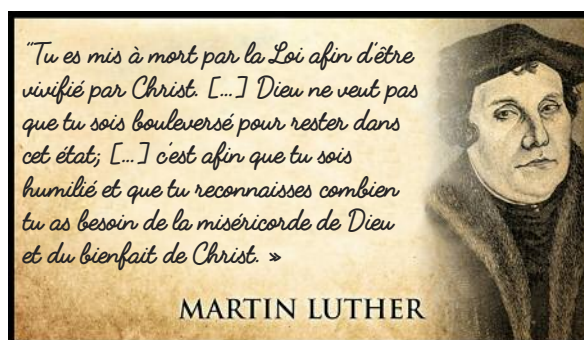
« La crainte de Dieu est chose sainte et précieuse, [...] mais elle ne doit pas y être seule. [...] Par la foi en la parole de grâce, le chrétien doit vaincre la crainte, il doit détourner ses yeux du temps de la Loi et regarder à Christ lui-même. [...] La crainte, alors, s'apaise et elle s'imprègne de douceur. » (Œuvres XVI, 53)

« La Loi est un pédagogue [instructeur, éducateur] pour nous conduire à Christ ; [...] elle pousse [les hommes] à Christ. [...] La Loi me conduit à la connaissance du péché et m'humilie pour que je vienne à Christ et que je sois justifié par la foi. » (Œuvres XVI, 56-57)

« La Loi est établie par Dieu pour qu'en accusant le pécheur et en le brisant, elle l'accule au Christ sauveur et consolateur. [...] Quant à ceux qui ont déjà la foi, ils ne sont pas sous la Loi, ils en sont affranchis, comme Paul l'indique aussitôt dans les mots qui suivent (Ga 3.25). » (Œuvres XVI, 58)

« La voie royale » de la distinction des deux

« Il faut éviter de rejeter la Loi entièrement à la manière des esprits fanatiques qui [...] disaient que la liberté évangélique délie les hommes de toute loi ; il faut éviter d'autre part, d'attribuer à la Loi le pouvoir de justifier [devant Dieu].



Les uns et les autres pêchent contre la Loi : à droite, ceux qui veulent être justifiés par la Loi, à gauche, ceux qui veulent être entièrement libres à l'égard de la Loi. Il faut donc prendre la voie royale. » (Œuvres XVI,53-54)

« La distinction entre la Loi et l'Évangile est l'art suprême du christianisme que doivent posséder tous ceux qui portent le nom de chrétien. » (W² IX,798)

Refuser d'annoncer la Loi, revient à ne plus vraiment comprendre l'Évangile

« Si l'on n'enseigne plus la Loi, personne ne peut plus connaître le Christ ni savoir ce qu'il a fait lorsqu'il a accompli la Loi pour nous. » « Le diable, par cet illuminisme antinomiste, tentait de détruire non pas la Loi, mais le Christ qui a accompli la Loi. » (W² XX, 1646 et 1614)

Seule la foi justifie, mais elle n'est pas seule

« Nous sommes justifiés par la seule foi en Christ, sans la Loi ni les œuvres. Mais, après que l'homme a été justifié et que déjà il possède Christ par la foi, [...] il ne demeurera certes pas oisif, mais, comme un bon arbre, il produira de bons fruits », ceux de la Loi. (Œuvres XV,166-167)

« Plus cette foi et cette espérance sont fortifiées [par l'Évangile], et plus augmente le désir et l'amour pour les commandements et l'obéissance [à Dieu]. » (W² XII,848)

« L'Évangile nous donne bonne conscience et nous rend hostiles au péché que nous combattons ; délivrés du péché, il nous remplit d'une

nouvelle obéissance pour servir Dieu et être zélés pour ce qui lui plaît. » (W² XII,780)

Par l'Évangile du Christ « le Saint-Esprit éveille dans mon cœur un tel désir que je prends plaisir à ses paroles et ses œuvres », à sa Loi. (W² VI,1697)

Les effets contraires de la Loi et de l'Évangile

« Chaque fois que la Parole de Dieu est annoncée, elle rend les consciences joyeuses, ouvertes, sûres face à Dieu ; car c'est la Parole de la grâce, du pardon, une Parole bonne et qui fait du bien. Mais chaque fois que la parole de l'homme est annoncée, elle rend la conscience troublée, resserrée, anxieuse en elle-même, car c'est la parole de la Loi, de la colère et du péché, parce qu'elle montre ce qu'on n'a pas fait et tout ce qu'on devrait faire. » (BoA 2 ; 453,2-6)

« La Loi assoiffe, mène en enfer et tue ; l'Évangile désaltère à nouveau et conduit au ciel. » (W² VII,2319-23).

« La Loi détecte la maladie, l'Évangile procure le médicament. » (W² XI, 1548)

La consolation de l'Évangile dépend de la bonne compréhension de la Loi et de l'Évangile

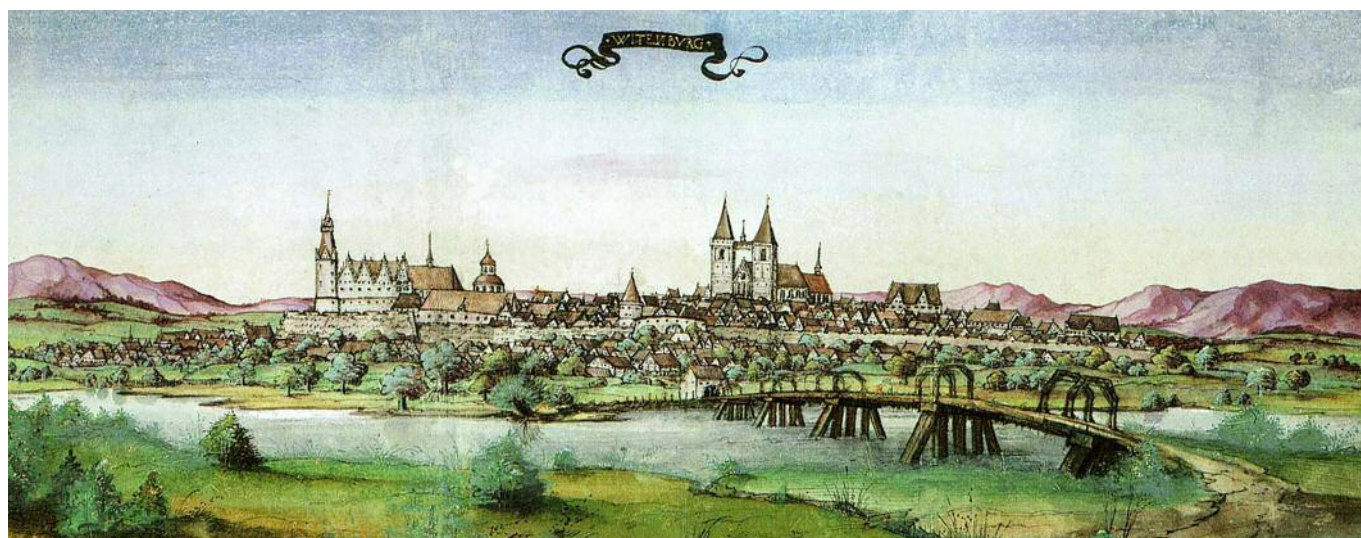
« Celui qui, dans l'épreuve, sait unir ces choses si opposées, c'est-à-dire

qui, lorsque la Loi le terrifie, sait que la fin de la Loi et le commencement de la grâce (de la foi qui vient) sont là, celui-là tient le bon usage de la Loi. » (Œuvres XVI, 48)

« Il faut donc raffermir et consoler le cœur enfermé sous la Loi, en lui disant : il est vrai que tu es enfermé ; mais sache bien qu'il ne s'agit pas pour toi de rester perpétuellement enfermé dans cette prison, car il est écrit que nous y sommes enfermés en vue de la foi à venir. [...] Tu es mis à mort par la Loi afin d'être vivifié par Christ. [...] Dieu ne veut pas que tu sois bouleversé pour rester dans cet état ; [...] c'est afin que tu sois humilié et que tu reconnaisses combien tu as besoin de la miséricorde de Dieu et du bienfait de Christ. » Et là il renvoie à Ps 147.11. (Œuvres XVI, 49-50)

« Quand donc tu es terrifié par la Loi, voici ce que tu dois dire : Dame Loi, il n'y a pas que toi, tu n'es pas tout, mais il y a, au-delà de toi, quelque chose de plus grand et de meilleur : c'est la grâce, c'est la foi, la bénédiction, etc. La grâce [de Dieu] ne m'accuse pas, elle ne me terrifie pas ni ne me condamne, mais elle me console, elle m'ordonne d'avoir bon espoir et me promet une victoire certaine et le salut en Christ. Il n'y a donc pas lieu pour moi de désespérer. » (Œuvres XVI, 52)

J.T.H.



Wittenberg (1536) avec le rivage sur lequel Luther a brûlé, le 10 décembre 1520, la Bulle du pape qui l'excommunierait. Agricola avait allumé le bûcher et y avait aussi jeté des éditions du Droit canon (lois et règlements de l'Église de Rome).



1517 : Dieu a visité son peuple !

Soli Deo Gloria

A Dieu Seul la Gloire

500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517-2017)

Série d'articles sur les points forts de l'enseignement biblique remis en lumière par la Réformation luthérienne.

A

Lorsqu'on est appelé à faire de grandes choses dans le Royaume de Dieu, le vieil homme est tenté de s'en attribuer les mérites, au moins en partie. Ou d'autres versent dans l'idolâtrie et l'hagiographie en déformant complètement la réalité humaine et pécheresse dudit héros.

Il est donc bon, après avoir consacré tant d'articles à l'œuvre de Martin Luther, de nous pencher sur un de ses mots d'ordre :

« **Soli Deo Gloria !** »
A Dieu seul la gloire !

Elle est tirée des deux textes bibliques suivants :

1Tm1.17 : « **Au Roi de tous les temps, impérissable, invisible, seul Dieu, honneur et gloire à tout jamais ! Amen !** » (NBS)

Jd 25 : « **Oui, à Dieu seul, notre Sauveur, par Jésus-Christ, notre Seigneur, soient gloire, majesté, pouvoir et autorité dès avant tous les temps, maintenant et pour tous les tems ! Amen !** » (NBS)

On peut trouver cette devise sous sa forme simple ou sous des formes plus élaborées. Voici quelques exemples.

« **Soli Deo Gloria** » est présent, par exemple, dans le « *Te Deum lauda-*

mus » allemand, „Herr Gott, dich loben alle wir“ (Seigneur Dieu, nous te louons) de Luther, dans les strophes finales de la plupart de ses cantiques, bien que là, il développe la plupart du temps la louange sous forme trinitaire. La précision « seul » („allein“ = « soli ») ne se trouve citée expressément que dans le cantique „Nun lasst uns den Leib begraben“ (Enterrons ce corps),

« **À Dieu seul** soient honneur et **gloire !** » (« *Soli Deo Honor et Gloria* ») à la fin de son « Explication du Notre Père », 1519 ; Œuvres I,205.

« **A Dieu seul** soient louange et **gloire** pour l'éternité ! » à la fin de « *De la papauté de Rome* », 1520 ; Œuvres II,56.

« **A Dieu [...]** soient reconnaissance et **honneur** pour sa grâce inexprimable et pour ses dons, éternellement ! » à la fin de son « *Commentaire du Psaume 117* », 1530 ; Œuvres VI,244.

« **A lui comme au Père et au Saint-Esprit** soient louange et **gloire**, au

siècle des siècles ! », à la fin de son « *Commentaire de Galates* », 1538 ; Œuvres XVI,328.

Evidemment, Martin Luther ne s'est pas contenté de faire figurer ces trois mots latins ou leurs initiales, voire une forme plus élaborée en début ou en fin d'ouvrages ; il les a aussi développés dans ses écrits. Et d'ailleurs, toute son œuvre en est imprégnée, même là où il ne le dit pas expressément.

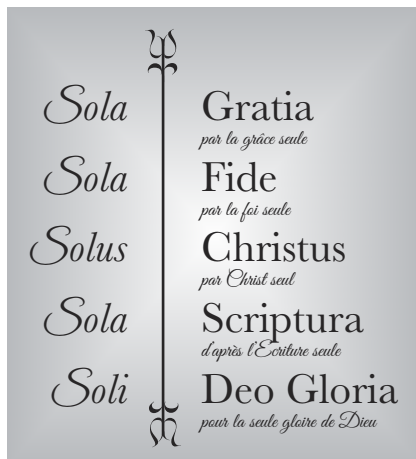
Il est impossible, par exemple, de citer toutes les strophes des chorals composés par Luther qui sont une louange à Dieu ou y invitent.

B

« **Soli Deo gloria !** »
C'est quoi, la gloire de Dieu ?

« Aussi la gloire de Dieu ne consiste en rien d'autre que dominer sur toutes les créatures, soumettre le diable, piétiner la mort et le péché.





Ce sont là des œuvres propres à Dieu ; lui seul les accomplit. Cette gloire est la sienne ; il veut aussi se la réserver et ne la transmettre à personne » d'autre qu'à la nature humaine de Jésus. (W² VII,833)

« L'honneur de Dieu consiste uniquement en ce qu'il donne, aide, fait le bien et sauve par pure grâce. » (W² III,1829)

« Aussi disons-nous que la gloire rendue à chacune des trois Personnes [de la sainte Trinité] ne doit pas être partielle, mais totale, parce qu'elle est pareille et identique à celle du Dieu unique et trine, car il n'y a qu'une seule majesté et divinité. » (W² IV,518)

« L'honneur s'adresse à un supérieur et comprend la crainte de ne pas l'offenser et de se soumettre à ce seigneur non par crainte mais par amour. » (W² III,1101)

Mentionnons ici son choral de six strophes „All Ehr und Lob muß Gottes sein“ (1537 ; ELKG 503). Voici le début traduit mot à mot : « Tout honneur et **toute gloire** doivent revenir à **Dieu** ; lui **seul** est appelé le Très-Haut. Que sa colère prenne fin sur terre, que sa paix et sa grâce se tournent vers nous. [...] »

Les six strophes louent Dieu pour le caractère unique de sa majesté, de sa grâce et de l'œuvre rédemptrice de son Fils.

**« Soli Deo gloria ! »
pour l'œuvre créatrice de Dieu**

« Le Dieu unique, véritable et vivant est seul à mériter la gloire, la louange et l'éloge » pour l'œuvre de la création. (W² III,1855)

« La gloire ne revient à aucun humain ; toute souveraineté, majesté, autorité et puissance reviennent à Dieu » pour la façon dont il dote les humains des dons nécessaires. (W² III,1856)

« Je dois, pour tous ses bienfaits, le bénir et lui rendre grâces, le servir et lui obéir » (Petit Catéchisme, 1^{er} Article du Credo).

**« Soli Deo gloria ! »
pour son salut par pure grâce**

« Glorifier Dieu, c'est prêcher et louer exclusivement la grâce, la miséricorde, les bienfaits et les œuvres de Dieu, pour le salut de quiconque. » (W² VIII,38)

« Que le Père soit glorifié dans le Fils » (Jn 14.13). Le Père sera honoré ou glorifié si on lui rend gloire plus qu'à quiconque, [...] si nous plaçons notre confiance en sa miséricorde, car il a donné son Fils pour notre péché, et ce que nous voulons de lui, nous devons le demander par l'intermédiaire de son Fils ; alors il nous le donnera. » (W² XI,2217)

« Une personne n'honore Dieu qu'une fois que celui-ci l'a visitée et honorée de sa grâce. » (W² IV,1094)

« La gloire de Dieu, c'est de nous avoir justifiés : cela ne vient pas de nos efforts, mais de la miséricorde de Dieu. Aussi n'est-ce pas à nous, mais à l'Éternel que nous rendons honneur. » (W² IV,1071)

**« Soli Deo gloria ! »
pour l'œuvre rédemptrice
de son Fils**

« N'est-ce pas là aussi l'honneur de Dieu que Christ ait pendu à la croix et ait souffert la mort pour nous ? [...] La gloire de Dieu n'est-elle pas aussi mise en lumière par le fait qu'il a engendré un Fils de pareilles majesté et gloire et qui est avec nous jusqu'à la fin du monde ? Mt 28.20. » (W² IX,1498)

En parlant de Jésus dans la crèche, Luther écrit : « Dieu a renfermé toute sa gloire dans ce petit enfant ; là où on ne l'honore pas dans ce petit enfant il n'y a pas de gloire de Dieu. [...] C'est par ce petit enfant nouveau-né que Dieu va établir sa gloire dans le monde pour qu'on le tienne pour le Dieu véritable. » (W² XIII,1468)

« La gloire de notre Dieu, la voilà : pour notre bien il s'est abaissé au maximum, dans la chair, dans le pain, dans notre bouche, notre cœur et notre giron, il a souffert pour nous, a été traité de façon malhonnête, aussi bien sur la croix que sur l'autel car certains mangent de ce pain indignement, comme le dit l'apôtre Paul en 1Co 11.27. » (W² XX,818)

« Alors que la gloire des autres rois cesse à leur mort [...], celle de ce Roi [Christ] commence par contre avec sa mort qui met fin à sa honte. » (W² IV,324)

« Si Dieu doit être glorifié, il faut que cela se fasse par et en ce petit enfant qui est Christ, le Seigneur. Sans lui on ne trouve pas Dieu et ne l'honore pas. » (W² XIII,1467)

« Que signifie "Que le Père soit glorifié dans le Fils" (Jn 14.13) ? Que le Père soit reconnu et tenu pour être un Père plein de grâce et de miséricorde, qui n'est pas en colère contre nous et ne veut pas nous condamner à l'enfer, mais qui pardonne le péché et nous offre toute sa grâce pour l'amour de Christ, son Fils, [...] C'est cela le véritable honneur qui rend gloire à Dieu. » (W² VIII,376)

« "La majesté de l'Éternel" (Es 24.14) c'est la victoire par laquelle le Christ est devenu Seigneur sur toute chose et a mis sous ses pieds Satan, le péché, la mort et le monde. » (W² VI,303)



**« Soli Deo gloria ! »
pour l'œuvre sanctifiante du
Saint-Esprit !**

« La gloire de Dieu est double : [...] celle de nous avoir fait don d'une bonne conscience, par grâce, pour rien, dans sa miséricorde ; et celle par laquelle il est glorifié en et par nous. » (W² IV,1128)



« Soli Deo gloria ! » dans le culte !

« Pour le dire le plus brièvement possible : le culte rendu à Dieu n'est rien d'autre que rendre gloire à Dieu. » (W² IV,352)

« Nous allons rajouter deux versets qui sont très souvent chantés dans toute l'Église à la fin des psaumes : "Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc. " » (W² IV,516)

« Il parle ici [Ps 22.26] du culte particulier de chacun, du pieux respect de la foi produit par l'Évangile et qui consiste à "offrir sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui reconnaissent publiquement lui appartenir," comme l'enseigne l'apôtre en Hé 13.15. » (W² IV,1335)

« On ne doit rien prier qui ne serve en premier lieu la gloire de la majesté divine - que son nom soit sanctifié - et qu'en actes aussi rien ne se fasse où l'on ne recherche pas d'abord ce qui concerne Dieu. » (W² IV,516)

« Soli Deo gloria ! » pour la Réformation !

Luther attribuait la Réformation à l'action du Saint-Esprit dans les cœurs - dans le sien et dans celui de ses contemporains. Il était conscient de son caractère pécheur et de tout devoir à Dieu, y compris dans ce qu'il a pu apporter à l'Église.

« Qu'est-ce que Luther ? Cette doctrine ne m'appartient nullement ; et je n'ai été crucifié pour personne, moi [...]. Comment, pauvre enveloppe de chair puante promise aux vers, pourrais-je donc faire que mon

misérable nom soit donné aux enfants du Christ ? » (W² X,370)

« Père céleste, c'est ta Parole ; tu veux que je l'annonce franchement et dise : "Que ton nom soit sanctifié !" Si d'autres disent que je suis orgueilleux et fier, ils mentent, car par mes actes je recherche la gloire de celui qui m'a envoyé ; la Parole n'est pas mienne, mais de Dieu. » (W² VII,1083)

« Si, dans le ministère de la Parole, nous cherchons en premier lieu la gloire de Dieu, notre honneur en découlera selon la parole (1S 2.30) "J'honorerai celui qui m'honore !" [...] Que chacun cherche à accomplir cette seule chose : annoncer la Parole avec pureté et fidélité et de ne viser que l'honneur de Dieu et le salut des âmes. » (W² IX,741)

« Soli Deo gloria ! » Son implication dans nos vies.

« "Gloire" ne signifie rien d'autre que bien connaître Dieu, le glorifier, le louer et lui rendre grâces. » (W² XIII,1469)

« Tout ce que nous pouvons rendre [à Dieu], c'est la louange, l'honneur et l'action de grâces pour ses dons inexprimables. » (W² IV,1335)

« On ne peut parler de la gloire de Dieu si on ne parle pas en même temps de la honte de l'homme ; on ne peut pas non plus louer Dieu comme le véridique, le juste et le miséricordieux, si on n'annonce pas en même temps que nous sommes menteurs et pécheurs, des personnes misérables. » (W² IV,1127)

« La gloire et le culte rendus à Dieu consistent en une foi sincère, une forte espérance et un parfait amour pour Dieu. » (W² IV,351 ; aussi 352)

« Ce que nous pouvons faire de mieux pour Dieu, c'est de l'honorer plus que tous, de lui rendre louange et gloire. » (W² IV,1704)

« Comme vous avez un même Dieu qui vous a appelés, vous avez aussi tous reçu la même grâce et la même miséricorde. [...] Il n'a pas fait de différence, aussi ne vous laissez pas séparer [...] mais louez Dieu d'un même accord en reconnaissant cette grâce qui vous est commune à tous. » (W² XII,1082)

« Soli Deo gloria ! » Ce message suscite l'opposition

« L'honneur ou la gloire de Dieu consiste en ce que lui seul est juste, bon, sage et puissant. [...] Si nous enseignons cela, nous suscitons l'hostilité de la terre entière. » (W² VI,575)

« Soli Deo gloria ! » 5^{ème} et dernier « Solus »

Nous avons commencé cette série avec les 3 grands « sola » de l'Évangile : Nous sommes sauvés « sola gratia » (par la grâce seule), « sola fide » (par la foi seule), « solo Christo » (par Christ seul).

Nous avons vu ensuite que cet Évangile, cette Bonne Nouvelle, nous ne la trouvons que dans la seule Écriture - « sola scriptura ».

Mais tout cela vient de Dieu et est provoqué par Dieu. Tout cela c'est à lui que nous le devons. Et nous avons toutes les raisons de l'en glorifier : nous n'aurions pas pu nous en sortir sans son intervention. Toute gloire en revient à lui tout seul : « Soli Deo Gloria ! »

« On doit rendre gloire au seul vrai Dieu, le craindre et l'aimer de tout cœur, lui faire confiance et compter sur lui seul. [...] "Rendez gloire à notre Dieu" (Dt 32.3), cela signifie : au Dieu unique, véridique et vivant revient seul la gloire, la louange et l'éloge au ciel et sur la terre. » (W² III,1855)

J.T.H

Avec ce 15^{ème} article nous terminons cette série commencée au numéro 91 (printemps 2016), non qu'il n'y aurait plus rien à dire, mais l'essentiel a été présenté. Si certains de ces articles vous manquent, vous pouvez les demander à l'adresse du magazine.